

Bulletin Salésien

Organe des Œuvres de D. Bosco

Rue Cottolengo - 32 - Turin

SOMMAIRE: Lettres Apostoliques de S. S. le Pape		<i>Argentine</i>	127
Pie X, annonçant un Jubilé universel	114	CULTE DE MARIE AUXILIATRICE.	130
La Pieuse Union des Coopérateurs Salésiens (fin)	118	Pèlerinage spirituel	130
Pour le Monument à élever à D. Bosco à l'occasion		Grâces et faveurs	130
du Centenaire de sa naissance	122	Trésor Spirituel	132
Les enfants et la nécessité de les élever chrétiennement		CHRONIQUE SALÉSIENNE: <i>Oran, Ixelles-Bruxelles,</i>	
Bibliographie	124	<i>Nice</i>	133
NOUVELLES DES MISSIONS DE D. BOSCO: <i>Appel</i>	126	Nécrologie: D. Ghivarello, Mlle Rosa Sarto, Mme	
<i>du St. Père en faveur des Missions, République</i>		Sundheim de la Cueva	138
		Coopérateurs défunts	139

Une nouvelle prière indulgenciée à Marie Auxiliatrice

Notre Très-Saint Père le Pape Pie X a daigné, par un gracieux rescrit, enregistré par la Sacrée Congrégation des Indulgences, en date du 19 décembre 1906, concéder une Indulgence de 300 jours aux fidèles qui, une fois par jour, réciteront la touchante prière suivante, en la faisant suivre de l'invocation: Marie, Secours des Chrétiens, priez pour nous.

O Mère de miséricorde, Secours des Chrétiens, ministre très fidèle de la Divine Providence, trésorière de toutes les grâces, souvenez-vous que l'on n'a jamais entendu dire que vous ayez laissé sans consolation ceux qui ont pieusement recours à vous. Animé de cette confiance dans la tendresse de votre piété et dans votre très généreuse protection, je me prosterne humblement à vos pieds, afin que vous daigniez écouter mes prières.

Obtenez-nous de la Divine Providence les grâces nécessaires à tous nos besoins spirituels; obtenez-nous aussi la providence temporelle qui nous permette de faire face aux nécessités de la vie en cette vallée de larmes.

Je recommande avec ferveur à votre cœur aimant et maternel la Sainte Église, le Souverain Pontife, la conversion des âmes, la propagation de la foi catholique, ainsi que les âmes choisies du Seigneur qui souffrent dans les feux atroces du Purgatoire, afin qu'elle reçoivent sans délai la consolation de l'éternel rafraîchissement.

Ainsi soit-il.

LETTRES APOSTOLIQUES

DE

SA SAINTETÉ N. S. P. LE PAPE PIE X

Par lesquelles Il édicte un Jubilé universel en commémoration de la paix accordée par l'empereur Constantin-le-Grand

— À L'ÉGLISE —

PIE X, PAPE,

À tous les fidèles du Christ, qui auront connaissance de Nos Lettres,

Salut et Bénédiction Apostolique.

LA commémoration du grand et heureux événement par lequel fut enfin accordée, il y a seize siècles, la paix à l'Église, en même temps qu'elle remplit d'une grande joie toutes les nations catholiques et leur suggère de faire à cette occasion des œuvres de piété, Nous engage surtout à ouvrir les trésors des grâces célestes, afin qu'on retire de cette solennité des fruits choisis et abondants dans le Seigneur! Il convient, en effet, et il est très opportun de célébrer l'Édit promulgué à Milan par le grand empereur Constantin à la suite de la victoire remportée par le glorieux étendard de la Croix contre Maxence, et qui, en mettant fin aux cruelles persécutions infligées aux Chrétiens, leur procura la liberté, dont le sang du divin Rédempteur et des martyrs fut le prix. Alors, enfin, l'Église militante usa de ces triomphes qui suivent, à toute époque, les persécutions de tout genre, et de ce jour elle répandit de plus en plus ses bienfaits sur l'humanité. Car les hommes, abandonnant peu à peu le culte superstitieux des idoles, adoptèrent chaque jour davantage dans leurs lois, dans leurs mœurs et leurs institutions le régime chrétien de vie; et il en résulta que la justice et la charité fleurirent ensemble plus encore sur la terre. Il Nous a donc paru convenable,

en cette heureuse circonstance qui nous rappelle un si grand fait, d'invoquer ardemment Dieu, la Vierge sa Mère, et les autres Bienheureux, les Apôtres surtout, afin que tous les peuples rendant gloire et honneur à l'Église, rentrent dans le giron de cette Mère insigne, qu'ils repoussent, selon leurs moyens, les erreurs en lesquelles les ennemis inconsidérés de la foi cherchent à en obscurcir la clarté par leurs ténèbres, qu'ils s'attachent au Pontife Romain avec la plus grande soumission, et, enfin, qu'ils voient, avec confiance, dans la religion catholique la sauvegarde et l'appui de toutes choses. Alors il sera permis aux hommes, les yeux enfin fixés sur la Croix, de s'enhardir à la vue de ce signe sacré, de devenir fiers du nom chrétien, et capables de vaincre toutes les concupiscences du cœur. Et pour que les humbles prières, qui seront répandues dans le monde catholique en cette solennité, servent davantage au bien spirituel des fidèles, Nous avons résolu de les enrichir d'une Indulgence Plénière, en forme de Jubilé, en exhortant vivement tous les fils de l'Église à unir leurs supplications et leurs exercices de piété aux Nôtres et à profiter largement de la grâce qui leur est offerte par ce Jubilé pour l'avantage de leurs âmes et l'utilité de la religion.

C'est pourquoi, Nous prévalant de la miséricorde du Dieu Tout-Puissant et de l'autorité des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, et en vertu de ce pouvoir des clefs de fermer et d'ouvrir,

qui Nous a été divinement conféré, malgré Notre indignité, après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte Église Romaine, Inquisiteurs généraux, nous octroyons et accordons une Indulgence Plénière de tous leurs péchés, en forme de Jubilé, à tous et à chacun des fidèles de l'un et l'autre sexe, résidant dans Notre auguste Ville ou qui viendront, à partir du dimanche *in albis* de la présente année, où commenceront les solennités séculaires commémoratives de la paix de l'Église, jusqu'à la fête de l'Immaculée Conception de la Vierge, mère de Dieu, inclusivement, à condition qu'ils visitent deux fois les Basiliques de S. Jean de Latran, de S. Pierre prince des Apôtres et de S. Paul hors les murs, et y prient Dieu, quelque temps, selon Nos intentions, pour la prospérité et l'exaltation de l'Église catholique et de ce Saint Siège apostolique, pour l'extirpation des hérésies et la conversion de tous ceux qui sont dans l'erreur, pour la concorde des princes chrétiens, la paix et l'union de tout le peuple fidèle, et que, dans cet espace de temps, après s'être purifiés sacramentellement, il se nourrissent du banquet céleste, et que, en outre, ils fassent quelque aumône, selon leurs facultés, soit aux pauvres, soit, s'ils le préfèrent, en faveur d'œuvres pies. Pour ceux qui ne pourraient se rendre à Rome, Nous accordons la même Indulgence Plénière, pourvu que, dans le même laps de temps, ils visitent six fois l'église ou les églises de leur localité qui auront été une fois pour toutes désignées par l'Ordinaire, et y accomplissent les œuvres de piété que nous avons indiquées plus haut.

Nous accordons en outre la faculté d'appliquer, par mode de suffrage, la même Indulgence Plénière aux âmes unies à Dieu par la charité, qui ont quitté cette vie.

Nous accordons que les navigateurs et les voyageurs, dès qu'ils auront regagné leur domicile, ou qu'ils seront arrivés à un point déterminé de leur voyage, puissent gagner la même Indulgence, en accomplissant les œuvres ci-dessus indiquées et en visitant six fois l'église cathédrale, ou principale ou paroissiale du lieu où ils se trouveront.

Les Réguliers de l'un et l'autre sexe, même soumis à la clôture, et toutes les personnes laïques ou ecclésiastiques du clergé séculier ou régulier, retenues en captivité, incarcérées, empêchées par la maladie ou tout autre motif, qui ne pourraient pas accomplir les œuvres ci-dessus énumérées, s'adresseront à leur confesseur, afin que celui-ci les commue en d'autres œuvres ou les proroge à un autre temps, conformément aux possibilités de leur pénitence.

Nous accordons également que le confesseur puisse dispenser de la réception de la Sainte Eucharistie les enfants qui n'ont pas encore fait leur première Communion.

Nous accordons à tous et à chacun des fidèles, soit laïques, soit ecclésiastiques, du clergé séculier et régulier, de n'importe quel Ordre ou Institut, ayant même le privilège de la mention spéciale, de pouvoir choisir un confesseur séculier ou régulier parmi ceux approuvés, en vue du gain de l'Indulgence du Jubilé. Pourront également se servir d'un confesseur à leur choix les moniales, religieuses, novices et autres pieuses femmes vivant en communauté, pourvu que ce confesseur soit de ceux approuvés pour les religieuses.

Le confesseur, ainsi choisi, pendant tout le temps du Jubilé déterminé pour la confession et l'accomplissement des œuvres prescrites, pourra absoudre son pénitent, pour cette fois seulement et dans le for de sa conscience, de toute

excommunication, suspension et censure ecclésiastique, portée par le droit ou par le prélat, et pour quelque motif que ce soit réservée aux Ordinaires des lieux, ou à Nous, ou au Saint-Siège et même *speciali modo*, et dont l'absolution, d'ordinaire, n'est pas comprise même dans les plus larges concessions. Il pourra également absoudre de tout péché, si grave et énorme soit-il, même réservé aux Ordinaires, à Nous et au Siège Apostolique, après avoir prescrit la pénitence salutaire et convenable.

S'il s'agit de ceux qui quittent l'hérésie, après avoir abjuré leurs erreurs, comme il est prescrit par le droit, ils pourront être absous.

Le confesseur pourra encore commuer les vœux et serments, même réservés au Souverain Pontife, en d'autres œuvres pies, excepté cependant les vœux de chasteté, de religion et ceux qui impliquent une obligation envers un tiers, et les vœux pénitentiels préservatifs du péché, à moins cependant que la commutation par le confesseur ne soit également préservatrice du péché.

Le confesseur pourra encore dispenser ses pénitents promus aux Ordres Sacrés de toute irrégularité occulte pouvant empêcher l'exercice de ces Ordres ou la réception des Ordres supérieurs.

Nous n'entendons pas par les présentes Lettres donner le pouvoir de dispenser des autres irrégularités provenant d'un délit ou d'un défaut, ou public, ou notoire, et des incapacités ou inhabiletés consécutives de quelque façon, qu'elles aient été contractées et de réhabiliter dans ce cas à l'exercice des Ordres, ou à la promotion aux Ordres supérieurs, même au for de la conscience.

Nous n'entendons pas non plus déroger à la Constitution de Notre prédécesseur Benoît XIV *Sacramentum*

Poenitentiae et aux déclarations du Saint-Siège, explicatives de ladite Constitution.

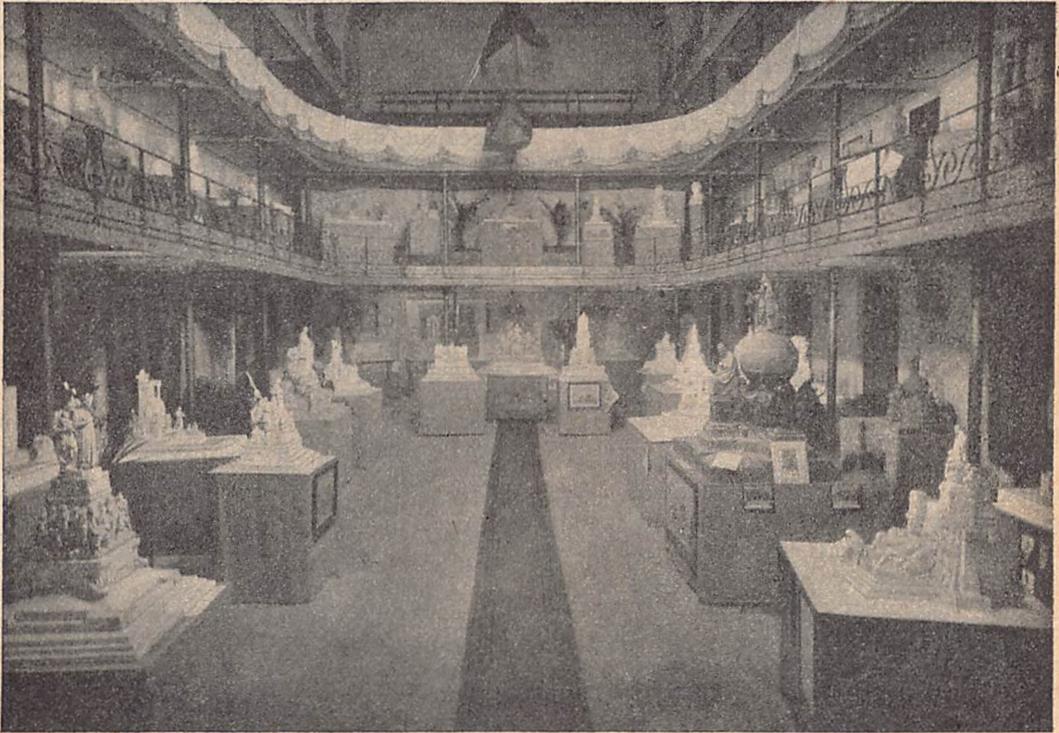
Nous n'entendons pas non plus déroger par les présentes à la situation canonique de ceux qui par Nous, ou par le Saint-Siège ou par quelque prélat et juge ecclésiastique, se trouvent nommément excommuniés, suspens, interdits, ou qui se trouvent juridiquement tombés dans lesdites censures, à moins que pendant le temps du Jubilé ils n'aient satisfait et ne se soient réconciliés par qui de droit. Que si pendant le temps du Jubilé ils n'ont pu, au jugement de leur confesseur, donner satisfaction, Nous accordons qu'ils puissent être absous au for de la conscience, en vue seulement du gain des Indulgences du Jubilé avec l'obligation de satisfaire dès que faire se pourra.

C'est pourquoi, en vertu de la sainte obéissance et par la teneur des présentes, Nous ordonnons et commandons à tous les Ordinaires des lieux, à leurs vicaires et officiers, et, à leur défaut, à tous ceux qui ont chargé d'âmes, dès qu'ils auront reçu des exemplaires manuscrits ou imprimés des présentes Lettres, de les publier et de les faire publier dans leurs églises, diocèses, provinces, villes, cités, bourgs et autres lieux, de désigner au peuple de Dieu les églises qu'ils devront visiter, et de les préparer par la prédication de la divine parole au gain du Jubilé.

Nonobstant toutes les Constitutions et Ordonnances Apostoliques, particulièrement celles par lesquelles le pouvoir d'absoudre est réservé pour certains cas, au Pontife romain alors existant, au point que même des concessions semblables ou différentes d'Indulgences et de facultés ne puissent être accordées à personne, à moins qu'il n'en soit fait mention expresse ou qu'une dérogation spéciale n'y soit

apportée: nonobstant de même la règle prohibitive d'Indulgences à accorder *ad instar*, et tous statuts, de quelques Ordres que ce soient. Congrégations et Instituts, même corroborés par serment, confirmation Apostolique ou tout autre mode de consécration, et aussi toutes coutumes, privilèges, indults, Lettres Apostoliques, concédés, approuvés, renouvelés de quelque manière que ce

vée, Nous y dérogeons nommément et expressément pour cette fois, pour l'effet que Nous avons en vue, ainsi qu'à toutes autres choses contraires. Enfin, pour que Nos présentes Lettres qui ne peuvent pas parvenir dans tous les lieux arrivent plus facilement à la connaissance de tous, Nous voulons qu'en tous lieux et chez tous les peuples la même foi soit due aux copies et



Exposition des Maquettes du Monument à D. Bosco. Côté gauche de la salle.

soit, à ces Ordres, Congrégations et Instituts et à leurs membres; toutes choses, auxquelles, et à chacune d'entre elles, même à celles dont il devrait être fait, pour leur teneur entière, mention spéciale, spécifique, expresse et individuelle et non pas seulement par formules générales équivalentes, ou au sujet desquelles quelque forme réservée devrait être employée, Nous, ayant leur teneur pour suffisamment exprimée par ces présentes, et la forme traditionnelle à y employer pour obser-

exemplaires imprimés de ces Lettres souscrites de la main d'un notaire public et munies du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, qu'obtiendraient les présentes si elles étaient exhibées ou montrées.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'an-neau du Pêcheur, le 7 mars 1913, l'an X de Notre Pontificat.

Par mandement spécial de Sa Sainteté

(Place du sceau)

R. Card. MERRY DEL VAL,
Secrétaire d'État.

La Pieuse Union des Coopérateurs Salésiens ⁽¹⁾

Moyens de Coopération.

Beaucoup croient qu' être Coopérateur Salésien consiste seulement à en recevoir le *Diplôme* et le *Bulletin*; il y en a d'autres qui s'imaginent que le Coopérateur doit verser une somme fixe chaque année; enfin d'autres pensent que le riche seul peut être Coopérateur. Tous se trompent. Chaque Coopérateur est pour les Salésiens ni plus ni moins qu'un frère qui les aide par la prière, les œuvres, la parole ou les écrits; en tous lieux, en toutes circonstances, en tout temps, il regarde la cause des Salésiens comme la sienne et il s'y intéresse comme aux intérêts d'une même famille à laquelle Salésiens et Coopérateurs appartiennent.

« Les Coopérateurs Salésiens, dit le Règlement, chap. IV. sont appelés au même genre d'œuvres que la Congrégation Salésienne à laquelle ils entendent s'associer.

1) Promouvoir et favoriser les neuvaines, triduums, retraites spirituelles et catéchismes, surtout là où l'on manque le plus de secours moral et matériel.

2) Comme la pénurie de vocations ecclésiastiques se fait gravement sentir de nos jours, ceux qui pourront le faire prendront un soin très particulier des jeunes gens et même des adultes qui, par leurs bonnes qualités et leur aptitude au travail intellectuel, donneraient des indices de vocation, les aidant de leurs conseils, tâchant de leur faciliter l'accès aux écoles, collèges ou petits séminaires où ils pourraient être instruits et dirigés vers ce but. L'œuvre de Marie Auxiliatrice est fondée précisément à cette fin.

3) Opposer la bonne presse à la presse irréligieuse, par la diffusion de bons livres, brochures, tracts, imprimés de toute sorte, les répandant dans les familles et partout où l'on juge pouvoir le faire prudemment.

4) Enfin exercer la charité envers les enfants exposés à se perdre, les rassembler, les instruire des vérités de la foi, les habituer à aller aux offices de l'Église, leur donner de bons conseils, les conduire à ceux qui peuvent se charger de leur instruction religieuse..., voilà une abondante moisson offerte aux Coopérateurs Salésiens. Ceux qui ne pourraient par eux-mêmes accomplir aucune de ces bonnes œuvres, pourraient encore y contribuer par le moyen des au-

tres, par exemple, en engageant un parent ou un ami à venir en aide à ces enfants. Tout ce qui est recommandé dans l'intérêt des enfants et jeunes gens abandonnés ou exposés au danger de se perdre, s'entend également pour les jeunes filles qui se trouveraient dans les mêmes conditions.

5) On peut encore coopérer par la prière et par l'aumône, fournissant au besoin des secours matériels à l'exemple des premiers chrétiens qui apportaient aux Apôtres tout ce qu'ils possédaient, afin qu'ils s'en servissent pour le soulagement des veuves, des orphelins ou pour d'autres nécessités urgentes.

« Oh! l'admirable chose devant Dieu que cette Coopération, s'écriait le cardinal Mauri! Le Coopérateur s'occupe des affaires de sa maison, des charges de son emploi, il peut même se livrer à ses honnêtes récréations, et durant ce temps, que se passe-t-il? Il se fatigue moralement et quant au mérite dans la personne du salésien. Avec lui il évangélise les sauvages, il assiste les lépreux il protège les émigrants. Avec lui il prêche, confesse, catéchise; il est dans les collèges, gymnases, écoles du soir, un éducateur et un maître. Avec lui il fonde des patronages, des ateliers catholiques, il ouvre des écoles d'arts et métiers, donne un asile gratuit à des enfants de pauvres ouvriers et les dirige dans les voies de l'honnêteté et du travail. Avec lui, il réimprime, après les avoir expurgés, des livres scolaires, publie les lectures catholiques pour la jeunesse, fonde des bibliothèques circulantes, le Coopérateur aide puissamment à la *restauration chrétienne* des nouvelles générations! »

L'esprit qui doit animer les Coopérateurs.

« Les temps que nous traversons, s'écrie Pie X réclament de l'action; mais une action qui consiste toute entière à observer fidèlement et avec grand intérêt les lois divines et les prescriptions de l'Église, dans la profession sincère de la religion, dans l'exercice de tout genre d'œuvres charitables sans nul égard pour nous-mêmes et nos intérêts terrestres. Ils sont nombreux les exemples bien clairs de tant et tant de soldats du Christ, qui pourront secouer les âmes et les entraîner bien mieux que les paroles et les plus belles dissertations; et alors il arrivera facilement que, le respect humain supprimé, les préventions et les hésitations abandonnées un grand nombre se tourneront vers le Christ

(1) Voir Numéro d'avril 1913.

se faisant à leur tour les promoteurs de la connaissance et de l'amour du divin Sauveur, seule voie de la vraie félicité. Oh! sans nul doute, si en toutes les villes, dans chaque village l'on accomplit fidèlement les lois du Seigneur, si l'on a le respect des choses saintes, s'il y a la fréquentation des Sacrements, si l'on suit exactement une vie vraiment chrétienne, il ne Nous sera pas nécessaire de Nous fatiguer pour voir toute chose restaurée dans le Christ ». Tel est l'esprit qui règle le programme de la Pieuse Union des Coopérateurs Salésiens.

« Ecoutez, disait D. Bosco, le 13 juillet 1886, à un nombreux groupe d'Anciens-Elèves. Vous avez dit, il y a un moment, que l'œuvre des Coopérateurs Salésiens est aimée d'un grand nombre. J'ajoute qu'elle se dilatera dans tous les pays, dans toute la Chrétienté. Il viendra un temps où le nom de Coopérateur signifiera un chrétien véritable! La main de Dieu soutient cette œuvre. Les Coopérateurs serviront à favoriser l'esprit catholique. C'est peut-être une utopie de ma part, mais je le crois ainsi. Plus le Saint-Siège sera attaqué, plus il sera exalté par les Coopérateurs; plus l'incrédulité ira croissant de tous les côtés, plus les Coopérateurs tiendront haut et brillamment le flambeau de leur foi agissante.... (1) ».

Le secret de la grandeur de D. Bosco, la raison de la stabilité et de l'extension prodigieuse de son Œuvre, résident dans sa dévotion illimitée, dans son attachement complet à la Chaire de Pierre. Or, cet amour, cet attachement, il les a laissés comme son testament à ses fils et aux Coopérateurs.

Vers qui les Coopérateurs doivent porter leurs sollicitudes?

« De même que Dieu — ce sont les pensées mêmes de D. Bosco — pourvoit aux besoins des créatures privées de raison, afin qu'elles puissent atteindre le but auquel elles ont été destinées, ainsi il montre un soin tout particulier à l'égard des créatures raisonnables, créées à son image et à sa ressemblance, destinées à l'aimer, le servir en cette vie et à jouir éternellement de lui dans l'autre. Mais pour favoriser le bien-être de ces créatures, le Seigneur veut s'entourer de coopérateurs; il recommande à chacun des hommes d'avoir soin de son prochain: *Mandavit illis univocis de proximo suo*. Nombreux sont ceux qui demandent des soins particuliers, une grande sollicitude. Bien dignes de pitié sont les malades, les pauvres et tant de personnes malheureuses, mais par dessus tout et tous, surtout de nos jours, les enfants et jeunes gens pauvres et

abandonnés ont droit à notre commisération, à notre sollicitude et à notre charité. Pauvres enfants! Orphelins parfois de père et mère, souvent abandonnés à eux-mêmes, privés d'instruction religieuse et d'éducation morale, entourés de mauvais compagnons, quel sort misérable leur est réservé? Actuellement nous les voyons errer de rues en rues, de places en places, tantôt ici, tantôt là, croissant dans l'oisiveté et le jeu, apprenant le blasphème et l'obscénité; plus tard, nous les voyons devenir voleurs, vagabonds et malfaiteurs; enfin, et le plus souvent, lorsqu'ils sont à la fleur de l'âge, nous les voyons tomber dans une prison, faisant le déshonneur de leur famille, la honte de leur patrie, inutiles à eux-mêmes et à charge à la société. Si, au contraire, une main bienfaisante les arrache à temps aux dangers, les achemine vers une carrière honnête et les forme à la vertu par le moyen de la religion, oh! alors, ils sont en mesure de se satisfaire et de satisfaire les autres, ils deviennent de bons chrétiens, d'excellents citoyens pour un jour devenir les heureux habitants du Ciel. C'est pour toutes ces raisons que la jeunesse, et tout spécialement la jeunesse pauvre et abandonnée a été et sera toujours les délices de Notre Seigneur, a été et sera toujours l'objet des amoureuses sollicitudes des âmes compatissantes, aimantes de la religion et du vrai bien de la société?

« Mais de quels moyens user pour venir en aide aux enfants les plus nécessiteux et les plus exposés aux dangers de toute sorte, et pour en empêcher la ruine temporelle et éternelle.

« Ces moyens sont nombreux et tous efficaces, et ils ont déjà fait leurs preuves. Il y a les Patronages avec leurs grandes et belles cours de récréation. Là, les jeunes gens trouvent jeux et divertissements de toute sorte sous une douce surveillance; à certains instants, ils sont instruits dans la doctrine chrétienne; ils sont dirigés et assistés dans la pratique des devoirs religieux; enfin et en résumé, non seulement ils sont éloignés des occasions dangereuses de la rue et de la place publique, mais ils apprennent et aiment à servir Dieu, à respecter leurs parents à apprécier la vertu, à haïr le vice, à gagner le Ciel.

« Il y a les classes du soir pour les pauvres apprentis qui, étant occupés tout le jour, aux travaux de l'atelier, ne peuvent acquérir l'instruction nécessaire.

« On y trouve les classes du jour gratuites pour les pauvres enfants qui, mal vêtus, ou pour d'autres motifs n'osent pas se présenter ou ne sont pas reçus dans les écoles publiques.

« Il y a les catéchismes du dimanche et même quotidiens, soit dans les églises, soit dans des maisons particulières, où les enfants sont attirés

(1) Règlement de la Pieuse Union, chap. II.

par de bonnes manières, avec de petits cadeaux et autres choses utiles, et où ils apprennent les premiers éléments de la religion qu'autrement, en raison de leur propre légèreté ou de la négligence de leurs parents, ils ignoreraient pour leur plus grand désavantage temporel et éternel.

« Il y a le bureau du patronat grâce auquel les jeunes apprentis et ouvriers peuvent être placés près de patrons ou chefs d'atelier honnêtes chez lesquels ils ne courent aucun danger pour leur religion ou leur moralité.

« Et cependant ces moyens ne suffisent pas toujours. Il arrive et même fréquemment qu'un enfant à l'aspect digne de pitié vous dise : — J'ai faim je n'ai pas un morceau de pain et je ne connais pas encore la manière de le gagner. — Alors, pour sauver le corps et l'âme de ce pauvre affligé pour le présent et pour l'avenir, pour le temps et l'éternité, il est nécessaire de pourvoir à sa nourriture jusqu'à ce qu'il puisse la gagner à la sueur de son front.

« D'autres fois, il se rencontre d'autres malheureux vêtus de guenilles et qui dans cet état ne peuvent pas trouver de travail: il faut alors les vêtir si l'on veut les retirer de l'oisiveté et les éloigner du vice.

« Il y en a beaucoup d'autres qui vous disent: — Je ne sais où me retirer le soir pour dormir; je n'ai rien pour me couvrir. Je suis plus misérable que les oiseaux du ciel qui ont un nid, plus pauvre que les renards qui ont une tanière. — Dans ces circonstances, il ne s'agit plus seulement de vivres et de vêtements, mais il faut une maison, un toit, un refuge, à ces malheureux abandonnés. D'où la nécessité des établissements de charité, les Oratoires pour les enfants et jeunes gens les plus besoigneux. Là, ils sont pourvus de tout ce qui est nécessaire à la vie; là, les uns dans des ateliers établis expressément pour eux y apprennent un métier qui puisse plus tard leur faire gagner un pain honorable; d'autres ayant reçu de Dieu des dons particuliers s'adonnent à l'étude. Parmi ceux-ci une partie embrasse a carrière civile et dans ce milieu ils se rendent utiles à la famille et à la société, une autre partie entre dans la carrière ecclésiastique et ils deviennent des apôtres de religion et de civilisation, non seulement au milieu de nous, mais jusque dans les nations barbares.

« Ces moyens indiqués sont ceux dont usent les Salésiens et leurs Coopérateurs: mais comme ces derniers, vivant dans le monde et au sein de leurs propres familles, ne peuvent pas toujours coopérer personnellement à ce but, ils s'engagent à venir en aide aux Salésiens et à leurs pauvres enfants par le moyen de la prière, l'appui de leur parole et le secours de leur aumône »;

Précieux encouragements.

« La Pieuse Union des Coopérateurs, continuait D. Bosco, n'est pas une confraternité, ce n'est pas une association religieuse, littéraire ou scientifique, mais une simple *Union de bien-faiteurs de l'humanité, prompts à donner, non des promesses, mais des faits, leur sollicitude, leurs dérangements, leurs sacrifices pour soulager notre prochain,*

C'est pour cela que Pie IX voulut que son nom fut inscrit le premier sur la liste des Coopérateurs; il engagea un grand nombre d'évêques à se faire inscrire, et dans un entretien avec des personnes de haute distinction, il conclut ainsi:

« Les Coopérateurs Salésiens sont destinés à faire un grand bien dans l'Église et la société civile. Leur œuvre qui concerne spécialement l'éducation et la culture de la jeunesse exposée à tous les dangers, sera avec le temps si appréciée que déjà il me semble voir non seulement les familles, mais des nations et des villes entières devenir Coopérateurs Salésiens. Voilà pourquoi je les aime et les ai jusqu'ici favorisés, et je continuerai à le faire ».

Léon XIII dit à D. Bosco: « Non seulement je veux être Coopérateur, mais le premier Opérateur ». — Et dans une autre entrevue: « Toutes les fois que vous parlerez aux Coopérateurs Salésiens, vous leur direz que je les bénis de tout mon cœur. que la fin de l'Association consiste à empêcher la ruine de la jeunesse et qu'ils doivent entre eux ne former qu'un seul cœur et une seule âme pour s'aider à réaliser le but que se propose la Pieuse Société de S. François de Sales ».

Pie X, dans une mémorable Lettre-Autographe adressée à D. Rua, lui disait: « Étant données les conditions de l'époque actuelle, Nous estimons que l'éducation de la jeunesse est la chose la plus importante à laquelle Nous avons consacré toutes nos forces et tous nos soins: elle doit donc sans aucun doute enflammer le cœur des fidèles chrétiens et les exciter à profiter de tout ce qui leur peut venir en aide dans ce but. Or, ils feront chose très bonne et très efficace en donnant leur nom à l'Union des Coopérateurs et augmentant ainsi le nombre des inscrits à la famille salésienne, car une telle coopération, d'une part, profitera avantageusement à l'Union et, d'autre part, elle ne leur suscitera aucun inconvénient »;

Et il ajoutait: «.... En outre, et du plus profond de Notre cœur Nous faisons des vœux pour que cette même Union des Coopérateurs, si belle par l'excellence des mérites prenne de jour en jour un développement plus grand et arrive,

grâce à Dieu, à ce que partout, dans les villes comme dans les villages où l'on vit de l'esprit du Fondateur des Salésiens et où l'on aime à s'en imprégner, il se présente de nouveaux disciples aidés et soutenus par le zèle des Evêques... »

Le plus bel éloge.

L'éloge le plus beau donné aux Coopérateurs, nous le trouvons dans la lettre même de Dom Bosco, qu'il leur laissa, comme testament, tôt avant sa mort:

« Avant de vous quitter pour toujours sur cette terre, il faut que je m'acquitte envers vous d'une dette, pour répondre à un vrai besoin de mon cœur.

« La dette que j'ai contractée vis-à-vis de vous est celle de la reconnaissance. En effet, vous m'avez puissamment aidé à donner à une foule de pauvres enfants une éducation chrétienne et à les mettre par là-même sur le chemin de la vertu et du travail; ils ont pu ainsi devenir la consolation de leurs familles, se rendre utiles à la société, et surtout, en sauvant leur âme, acquérir la bienheureuse éternité.

« Sans votre généreux concours rien de tout cela ne m'eût été possible: votre charité, bénie par la grâce de Dieu, a séché bien des larmes et sauvé bien des âmes. Elle a permis d'ouvrir de nombreux asiles où des milliers d'orphelins ont trouvé un abri. Tirés de l'abandon, arrachés au danger de perdre la foi et de corrompre les mœurs, ils sont devenus, grâce à une bonne éducation, à l'étude ou à l'apprentissage d'un métier, de bons chrétiens et d'honnêtes citoyens.

« Votre charité a établi des Missions jusqu'aux extrêmes confins du monde, en envoyant au fond de la Patagonie et de la Terre de Feu des centaines d'ouvriers apostoliques cultiver et étendre la vigne du Seigneur.

« Votre charité a élevé une foule d'églises et de chapelles qui, pendant des siècles et des siècles, jusqu'à la fin du monde, retentiront chaque jour des louanges de Dieu et de la Bienheureuse Vierge, et où des âmes en quantité innombrable trouveront leur salut.

« Convaincu qu'après Dieu c'est votre charité qui a opéré efficacement le bien immense énuméré plus haut et de plus grandes choses encore, j'éprouve de nouveau le besoin de vous en manifester ma profonde reconnaissance. Je veux le faire avant que mes jours ne s'achèvent, et je vous en remercie, dès aujourd'hui, avec toute l'effusion de mon cœur.... »

Une prière et une promesse.

D. Bosco continuait:

« Mais, au nom même de cette persévérante bonté avec laquelle vous êtes venus à mon se-

cours, je vous prie maintenant de continuer après ma mort le même appui à mon Successeur.

« Les œuvres que j'ai commencées avec votre concours n'ont plus besoin de moi; elles ne cessent pas d'avoir besoin de vous et de tous ceux qui, comme vous, aiment à promouvoir le bien sur cette terre. Je vous les confie à tous et je vous les recommande vivement.

« Pour votre encouragement et le réconfort de vos âmes, je prescris à mon Successeur de comprendre toujours nos Bienfaiteurs et Bienfaitrices dans les prières publiques et privées qui se font et se feront dans les Maisons Salésiennes; il devra mettre toujours cette intention, que Dieu leur accorde, même en cette vie, le centuple de leur charité, en y joignant le santé, la concorde dans leurs familles, le succès des récoltes et de toutes affaires temporelles, enfin, la délivrance et l'éloignement de tous maux ».

Ajoutons que les Coopérateurs Salésiens, *régulièrement inscrits* sur les registres de la Pieuse Union:

1) Participent au mérite des œuvres de charité et de zèle qu'accomplissent les Salésiens en tout le monde.

2) Ils jouissent de la célébration d'une Messe quotidienne, à leurs intentions, en même temps que des prières spéciales qui se récitent chaque jour dans le Sanctuaire de Marie Auxiliatrice dans le but d'attirer les bénédictions de Dieu sur les Bienfaiteurs des Œuvres de D. Bosco et sur leurs familles.

3) Ils peuvent bénéficier de nombreuses indulgences et d'autres faveurs spirituelles à eux directement concédées.

4) À leur décès et après, ils ont droit à des suffrages perpétuels dans toutes les Maisons de la Société Salésienne.

Conditions d'admission.

Les conditions pour être inscrits à la Pieuse Union des Coopérateurs Salésiens sont: 1) d'être âgé d'au moins 16 ans; 2) de jouir d'une bonne réputation religieuse et civile, 3) être en état de promouvoir ou par soi-même ou par d'autres, par les prières, les aumônes ou le travail, les Œuvres de la Pieuse Société Salésienne.

La Pieuse Union ne lie en conscience aucun des ses Membres, et les familles séculières et religieuses ainsi que les Établissements d'instruction et collèges peuvent y participer avec l'agrément des parents et supérieurs.

Quiconque désire s'inscrire à l'Union des Coopérateurs Salésiens doit envoyer son nom et prénoms à la Direction du Bulletin Salésien, 32, via Cottolengo, 32 Turin (Italie).

Pour le Monument à élever à Turin à D. Bosco à l'occasion du Centenaire de sa naissance

Nous ne savons comment exprimer toute la reconnaissance que nous devons à tous les chers Coopérateurs, aux amis et admirateurs de l'Œuvre de D. Bosco ainsi qu'aux Anciens Élèves qui tous, dans le courant du mois de mars dernier, ont tenu à rendre un splendide hommage à notre Vénérable Fondateur. Nous nous rappellerons toujours et avec la plus vive gratitude des noms des Membres du Comité Exécutif comme aussi de ceux des différents Sculpteurs qui ont participé au Concours et des illustres artistes qui formèrent le Jury ou la Commission Exécutrice. Nos remerciements s'adressent également à la Presse quotidienne et périodique qui a bien voulu entretenir ses lecteurs de cette noble initiative d'un Monument à D. Bosco et de l'Exposition des divers travaux et maquettes soumis à l'appréciation de milliers de personnes toutes sympathiques à l'Œuvre Salésienne.

L'Exposition des maquettes ou projets se tenait dans la salle théâtrale de l'Oratoire du Valdocco, admirablement aménagée et gracieusement décorée. L'inauguration en fut faite, le 1er mars, en présence de S. A. I. et R. la Princesse Lætitia di Savoia, duchesse d'Aoste, Présidente du Comité Torinai des Dames Patronesses de l'Œuvre de D. Bosco, et de S. Ém. le cardinal Richelmy, archevêque de Turin.

Ces illustres personnages furent salués à leur entrée dans la salle par la Marche Royale exécutée par la Musique Instrumentale. Déjà de nombreuses personnes s'y trouvaient réunies, parmi lesquelles l'on pouvait remarquer Madame la comtesse-préfète Vittorelli, le Commandeur Rinaudo, le chevalier Boggio, représentant du Préfet, M. Taglietti, Procureur Général de la Cour de Cassation, le Commandeur Bacchialoni, premier Président de la Cour d'Appel, le Général Coardi de Carpenetto, représen-

tant du Commandant du 3er Corps d'armée, etc, etc.

Avaient envoyés des lettres d'adhésion le Sénateur Tommaso Villa, le Syndic de Turin, Sénateur comte Rossi, le Préfet, Sénateur Vittorelli etc., etc.

Le Sénateur baron Manno adressa à Son Altesse la Princesse et à S. Ém. le Cardinal quelques paroles délicates et bien de circonstance, indiquant le nombreux et brillant concours d'artistes intervenu pour élever à l'Apôtre de la jeunesse un monument digne de son œuvre mondiale, dans la ville qui fut le berceau même de cette œuvre. Un élève de l'Oratoire au nom de ses camarades qui assistaient dans les galeries, récita un gracieux compliment en vers.

Tout aussitôt après, Son Altesse, accompagnée par D. Rinaldi et le baron Manno, et Son Éminence, escortée de D. J. Barberis et du Marquis Corsi, firent le tour de la salle, examinant pendant plus d'une heure et très attentivement les maquettes de différents exposants qui leur donnaient ainsi qu'à tous les invités de marque qui suivaient des explications sur les œuvres exposées.

Cette Exposition a été fort suivie durant les dix jours qu'elle a été ouverte avant et après le verdict du Jury, et le nombre des visiteurs s'est élevé à près de quinze mille.

La Presse non seulement locale, mais de Milan, Florence, Rome, Bologne et d'autres villes s'y est grandement intéressée, tressant ainsi une splendide couronne à la chère mémoire de D. Bosco.

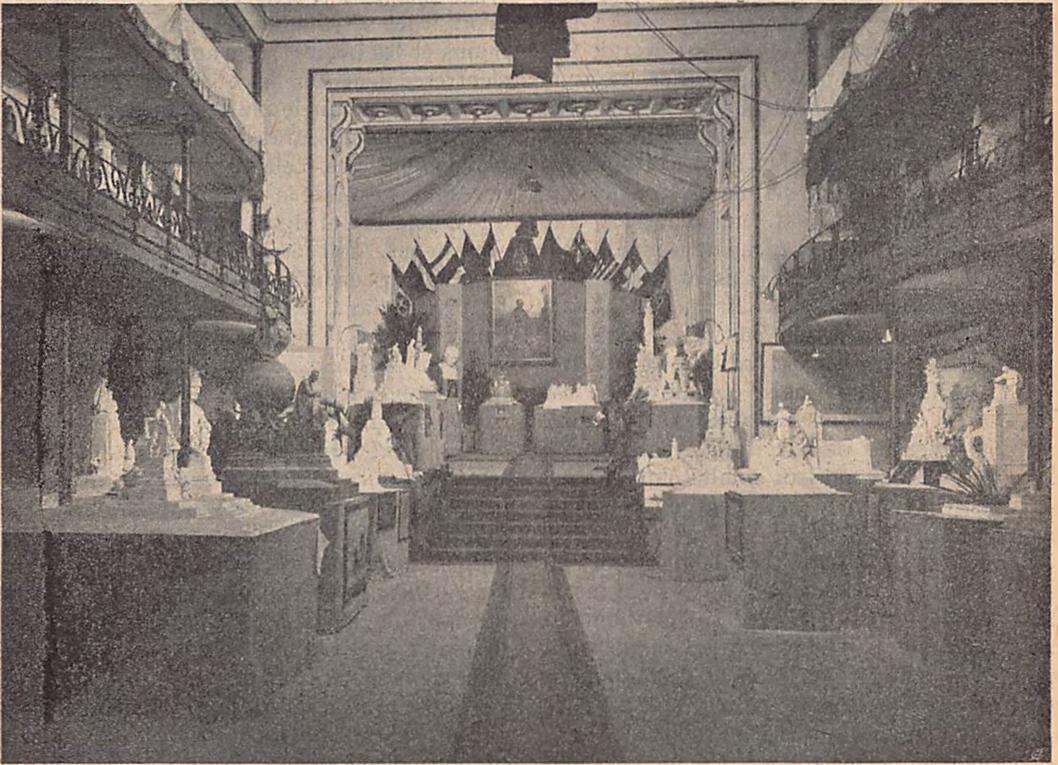
Cinquante neuf artistes ont pris part avec 63 maquettes à ce beau concours. Le Jury appelé à rendre son verdict était composé du Marquis Filippo Crispolti, Président; de l'architecte-commandeur Eduardo Collamarini, de Bologne, rapporteur; de l'architecte-comte Carlo Ceppi, de Turin; du professeur-chevalier Enrico Barberis, de Bologne; du professeur François Vermeylen, de Louvain; du Commandeur Lodovico Pogliaghi, de Milan; du chevalier Antonio Dal Zotto, de Venise.

La Commission Examinatrice fut unanime à reconnaître avec une grande satisfaction le nombre considérable des ébauches, la valeur par certains artistes sur 53 concurrents, ne crut pas pouvoir faire une sélection précise de mé-

d'une grande partie d'entre elles; et, sans la plus petite difficulté, la moindre divergence elle déclara par son vote que le Concours avait une pleine réussite et était très régulièrement valide. De plus elle constata avec un réel contentement que les représentants des diverses écoles de sculpture modernes, tant ceux qui avec un sentiment de réalité expriment bien clairement le caractère d'un homme ou d'un événement que l'on veut célébrer, comme ceux qui, par une représentation très vive de grâce et de force, indiquent d'une manière symbolique la

rites et proposa de partager en parties égales la somme totale des primes s'élevant au chiffre de dix mille francs et de l'assigner aux cinq concurrents retenus supérieurs aux autres. Ceux-ci sont, en suivant l'ordre alphabétique: *Mrs Cellini, Graziosi, Rubino, Vespignani et Zocchi.*

Le Jury accorda une mention très spéciale aux œuvres de *Mrs Bartolini, Boni-Origo, Georges Kisset, Ceccarelli.* Il accorda enfin une mention spéciale à *Mrs. Baroncini, Buffa, Christlied, De Angelis, Frezzotti, Fumagalli, Giacomasso, Girbafranti, Giribaldi, Passaglia, Rossellini, Riva,*



Exposition des Maquettes du Monument à D. Bosco. Côté droit de la salle.

transformation que l'homme ou l'avènement ont subi dans l'esprit de l'artiste, ou enfin ceux qui tirent les formes et les allégories de la moderne renaissance des grands exemples statuairens antiques, la Commission constata donc que tous ceux-là se sont efforcés de bien comprendre et de traduire aussi scrupuleusement que possible la noblesse de la figure et des Œuvres de D. Bosco.

De plus le Jury après avoir très fidèlement et même avec affection lu les diverses relations envoyées par les concurrents, après avoir examiné leurs projets et bien saisi leurs interprétations, reconnaissant l'importance du Concours et la notable valeur des maquettes présentées

Sala, Società Marmifera di Serravezza, Stagliano et Ximenes.

Le Jury, en terminant son rapport, se dit « heureux de l'accord très familier qui régna entre tous ses membres, reconnaissant de la manière scrupuleuse avec laquelle le Comité promoteur pourvut à la liberté et à la dignité du verdict, content surtout d'avoir participé à une manifestation qui honorait l'art et qui par le moyen de celui-ci, rendait un nouveau tribut d'admiration à l'impérissable grandeur de D. Bosco et de l'Œuvre providentielle que le Vénéralle a accomplie ».

À chacun des Membres du Jury nous renouvelons l'expression de nos plus vifs remerciements.

LES ENFANTS

et la nécessité de les élever chrétiennement.

Un mot aux parents, aux ecclésiastiques, aux riches, à tous (1).

Les enfants! Oh! comme ils sont aimables et chéris! Ils sont l'aurore, le printemps de la vie! Sur leur front brille le flambeau de l'innocence et dans leurs yeux vifs et joyeux se reflète la candeur de leur âme innocente. Ils ne connaissent pas encore les passions humaines ni l'égoïsme qui détruit l'amour. Ils ne savent pas haïr, envier, ravir le bien d'autrui. Ils sont bons et croient que tous les hommes sont bons; ils sont naturellement humbles et compatissants, et dans leurs paroles comme dans leurs actes, ils manifestent candidement ce qu'ils éprouvent dans leur âme. Par leur ingénuité naturelle, par même leur faiblesse ils désarment les colères et apaisent doucement les cœurs. Si je vous demandais qui donc nous parle avec tant d'intérêt en leur faveur, vous me répondriez: Le voix de la nature. Oui, sans doute, la voix de la nature, mais comme Dieu est l'auteur de la nature, il serait plus exact de dire: La voix de Dieu. Et de fait, il n'y a personne en dehors du Créateur qui leur communique un attrait irrésistible, parce qu'il veut qu'ils soient aimés et protégés par tous.

Ce providentiel dessein de Dieu est mis en pleine lumière par son Verbe venu par son incarnation sur la terre pour instruire les hommes par l'exemple et par la parole. De même qu'il voulut être pauvre pour montrer son amour envers les pauvres, ainsi voulut-il le passer par tous les états de l'enfance, de la jeunesse et de l'adolescence pour montrer comme il aime avec prédilection ces différents âges. Quand vint ensuite son heure, il joignit l'enseignement à l'exemple. L'Évangile, en effet, nous le présente au milieu des petits enfants, divinement aimable et affable, souriant à leurs innocents sourires, posant sa main bénissante sur leur tête, de telle sorte que les parents étaient dans le ravissement. Un jour que quelques-uns lui conduisant leurs enfants se glissaient non sans bruit au milieu de ceux qui écoutaient sa prédication, les apôtres supportant mal cette manière de faire, voulurent les chasser. Jésus voit tout cela, il s'en montre mécontent et, les rappelant, dit :

« Laissez ces petits venir à moi, et ne les empêchez pas, car le royaume des Cieux est à ceux qui leur ressemblent. En vérité, je vous le dis: Quiconque ne se présentera pas au royaume de Dieu comme un petit enfant, n'y entrera pas. Alors il les serra dans ses bras, leur imposa les mains et les bénit (1). Un autre jour les Apôtres s'entretenaient sur la question de savoir qui d'entre eux serait le plus élevé dans le royaume de Dieu. Ils discutaient avec acharnement et n'arrivaient pas, cela se comprend, à s'entendre. Pour résoudre la question ils s'approchèrent du Maître et lui demandèrent: — Maître, qui, selon vous, doit être le plus grand dans le royaume des cieux? » Jésus, appelant près de lui un petit enfant, le plaça au milieu d'eux, puis, l'enveloppant de ses bras, il leur répondit: « En vérité, je vous le déclare: si vous ne changez pas et ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le Royaume des Cieux. Celui qui se fera petit, comme cet enfant, c'est celui-là qui sera le premier dans le royaume des cieux. Et celui qui reçoit en mon Nom, un petit enfant comme celui-ci, me reçoit moi-même, et celui qui me reçoit, ne me reçoit pas seulement, mais aussi Celui qui m'a envoyé (2). Ce sont là traits divinement éloquents, paroles sublimes qui vous pénètrent l'âme! C'est la même vivacité, la même force de langage dont se sert Jésus pour mettre ses petits amis à l'abri de qui pourrait les scandaliser: « Si quelqu'un scandalisait un de ces petits qui croient en moi, mieux vaudrait qu'on lui suspendît au cou une meule de moulin, et qu'on le précipitât dans les profondeurs de la mer (3).

L'affectueux intérêt de Jésus-Christ pour les petits enfants ne pouvait pas ne pas être compris des Apôtres; aussi devait-il passer comme héritage à l'Église. Il nous reste de cet antique temps quelques rares souvenirs. En ce temps, en effet, les Chrétiens ne pensaient pas à écrire mais surtout à vivre la vie de la foi et de la charité. Et cependant on rencontrait bien des traits caractéristiques touchant la protection due aux petits enfants. À Troade, parmi les auditeurs de S. Paul, nous trouvons le petit Euty-chius qui pour mieux voir et entendre l'Apôtre,

(1) Et plus spécialement à tous nos Coopérateurs! Ces belles pages de S. G. Mgr Marengo, de la Pieuse Société Salésienne, évêque de Massa-Carara sont bien comprendre le vif désir qu'avait D. Bosco d'intéresser tous les bons chrétiens à s'occuper de l'éducation des enfants.

(1) Marc. X, 12, 16.

(2) Math. XVIII, Marc. IX, Luc. IX.

(3) Math. XVIII, Marc. IX, Luc. XVII.

se tenait assis sur le rebord de la fenêtre ouverte. Comme S. Paul poursuivait son raisonnement, la nuit déjà venue, le pauvre petit vaincu par le sommeil perdit l'équilibre, et tombant du troisième étage, mourut sur le coup. L'assemblée reste atterrée en présence de ce douloureux événement: de tous côtés, on crie, on pleure. Paul rassure d'un geste tout le monde; puis il sort de la salle, descend dans la rue et au nom de Jésus il rappelle à la vie l'enfant mort et le reconduit dans le Cénacle où, au milieu d'une joie indicible, il est procédé à une cérémonie d'actions de grâces. À Ephèse, S. Jean l'Évangéliste ouvre pour les enfants abandonnés un asile qu'il confie à l'Évêque. Un de ces enfants, ne correspond pas à l'attente de l'apôtre, et devenu adulte il déserte l'Église et s'adonne au brigandage. Après plusieurs années le vieil et saint Apôtre retourne à Ephèse où il apprend, avec la plus grande douleur, l'égarément de son protégé. Que fait-il? Il ne sent ni les pieuses remontrances des fidèles, ni le poids des ans. Il s'en va, par monts et par vaux, à la recherche de l'enfant perdu. Ce n'était pas chose facile de découvrir le brigand, mais il ne se lasse pas, et enfin il l'aperçoit de loin, il l'a reconnu bien qu'il se soit vite détourné et qu'il se soit réfugié dans une caverne pour échapper au regard et aux reproches de l'Apôtre... Mais celui-ci le suit amoureusement, les bras tendus vers lui et lui criant: « Pourquoi fuis-tu? mon fils; pourquoi fuis-tu ton père? » Et il va le rejoindre dans ce repaire, et là, au milieu d'embrassements et de larmes, il lui fait entendre la parole de Jésus. Le brigand est vaincu et peu après il retourne, transformé dans l'âme, à la lumière, à l'Église et à l'honneur des enfants de Dieu (1).

Nous savons qu'un peu plus tard S. Polycarpe à Smyrne, Origène à Césarée, Justin à Rome, Protogène à Édesse fondent des Établissements et des Écoles pour les enfants. Durant les longues et séculaires persécutions des Chrétiens, les Évêques assumèrent la tutelle des enfants comme une charge inhérente à leur ministère déjà si chargé. Puis, quand s'ouvrit l'ère de la paix, l'Église développa librement son œuvre protectrice des enfants, ouvrant des établissements de tout genre, même pour les nourrissons, les enfants abandonnés par leurs parents, et ceux incapables de travailler. Ce fut du giron de l'Église qu'au cours des siècles parurent ces grands saints, ces éminents protecteurs de l'enfance qui s'appellent Basile, Benoît, Calazance, Ignace, Jérôme Emilien, Philippe de Néri, Vincent de Paul, Jean-Baptiste de la Salle, Dom Bosco et tant d'autres de l'un et l'autre sexe.

Avec la charité du Christ dans le cœur, ils surent se faire petits avec les petits pour les faire croître dans la piété chrétienne.

Et maintenant demandons-nous: Ce saint intérêt pour les enfants, jeté en nous par la nature, voulu de Jésus-Christ, pratiqué dans l'Église, est-il compris de tous, comme il convient? Nos enfants trouvent-ils toujours en ceux qui les entourent un excitant au bien, de l'édification, de la charité? Certainement il reste encore des familles chrétiennes et des instituteurs qui n'ont jamais abandonné le sentiment de leur grande et haute charge et tous n'ont pas oublié la parole du Sauveur. Tant qu'il y aura un rayon de foi sur la terre, il y aura aussi un peu de charité pour les enfants; mais, actuellement que la foi s'affaiblit dans le monde, il se trouve que pour eux il n'y a plus que négligence voulue et oubli. Si, en effet, nous jetons un regard autour de nous, quel désolant tableau apparaît! Je vois des familles dont la dernière pensée est pour leurs enfants. Les parents, contents de leur donner, tout en murmurant, un morceau de pain, les renvoyent de la maison paternelle, les laissant libres d'agir à leur guise, comme s'ils étaient des étrangers importuns. Je vois dans les rues, sur les places publiques, des bandes d'enfants errant à l'aventure. Pas un seul œil vigilant qui les suive! Pas une bonne parole qui les éclaire, pas le moindre avertissement affectueux qui les corrige. Je les vois là dans un coin, groupés autour d'un misérable un peu plus âgé, un peu plus grand, déjà rompu à tous les genres de malveillance et qui, en cachette, leur donne les premières leçons de la mauvaise conduite, du langage dépravé, de la rébellion, du vol. Je vois ces pauvres petits malheureux contempler, la rougeur sur le visage, les gravures obscènes, lire et se passer de l'un à l'autre les publications grivoises et corruptrices. Je les vois assiéger les cinématographes et les théâtres populaires qui excitent l'imagination et donnent satisfaction à la plus morbide curiosité. Je vois l'école elle-même, qui devrait être le complément de l'éducation des familles, se transformer peu à peu, en officine d'irrégion. Je vois encore, — chose horrible à dire! — des Associations qui se sont fondées et se multiplient dans le but bien précis de déchristianiser la jeunesse, l'éloignant des écoles chrétiennes, du prêtre, des Sacrements, pour en faire, au temps voulu, l'instrument inconscient des entreprises les plus criminelles. Cela, je le vois, et vous le voyez avec moi, vous, mes chers frères, non sans une grande inquiétude dans le cœur.

Et quels sont les fruits? Les fruits sont déjà bien amers et malheureusement il y en aura d'autres encore pires. Pour en avoir une idée

(1) Eusèbe, Livre III.

il suffit de donner un coup d'œil sur les actes des tribunaux correctionnels, il suffit de lire les discours prononcés par les Magistrats à l'ouverture de chaque année judiciaire. On y trouve des statistiques désolantes, accablantes, sur la criminalité des jeunes gens et l'on y constate l'état d'esprit des mineurs, état d'esprit qui augmente comme la marée et menace le bon ordre social. Et il ne saurait pas en être autrement, car les enfants d'aujourd'hui seront les hommes de demain.

Émus, secoués par ce cri d'alarme, les hommes de gouvernement vont imaginant de nouvelles lois et de nouvelles dispositions pour mettre un frein à cet état. Qu'elles soient les bienvenues ces dispositions législatives si urgemment réclamées, et qu'elles soient sages, justes et efficaces. Et cependant elles seraient illusoire, si nous n'attendions pas d'elles un peu plus qu'il n'est permis d'espérer. Les lois, même les mieux étudiées, ne sont utiles qu'à peu de chose ou n'aboutissent à rien lorsque manquent dans les consciences la notion de la loi éternelle de justice, l'idée chrétienne de l'autorité et le sentiment du devoir qui a sa base dans la religion.

A suivre



BIBLIOGRAPHIE.

Livres gracieusement concédés à notre Direction.

—ooo—

ÉTUDES — 5 mars 1913: Descentes de police dans les Loges parisiennes (1737-1747), *Paul Dudon* — La religion personnelle - II. la dévotion et les œuvres de dévotion, *Léonce de Grandmaison* — Le Syndicalisme révolutionnaire, *Henri du Passage* — Les « Boy-Scouts » et le « Scouting », *Henri Caye* — Mme de Mondonville et l'Institut de l'enfance, *Joseph Brucker* — Bulletin d'ancienne littérature chrétienne, *Adhémar d'Alès* — Chronique du mouvement religieux, *Yves de la Brière* — Revue des livres — Éphémérides du mois de février 1913.

ÉTUDES — 20 mars 1913: Le rôle de l'Église dans les questions de foi, *Stéphane Harent* — Pèlerinage au Ouadi-Natroun, *Jean Bremond* — Descentes de police dans les Loges parisiennes, (1737-1747) *Paul Dudon* — Racine renonce au théâtre, *Joseph Giraud* — À Scutari d'Albanie - Les œuvres catholiques, XXX — Bulletin de Théologie morale, *Pierre Castillon* — Chronique des lettres, *Louis de Mondadon* — Le mouvement religieux hors de France, *Joseph Boubée* — Tables des matières du tome 134.

L'Éducation de la Chasteté, par le chanoine *A. Knoch*, prof. au Grand-Séminaire de Liège — Nouvelle édition. Prix: 1 fr 50. — Libr. P. Téqui, 82 rue Bonaparte, Paris.

Aux éducateurs de notre chère jeunesse, si menacée aujourd'hui; aux parents surtout qui, avant tous les autres, ont charge d'âmes: l'auteur a dédié ces helles pages. On sent qu'il les a écrites pour eux, non sans le sentiment d'appréhension qui découle de la nature du sujet, mais porté par cette douce affection qui jaillit d'elle-même au cœur du prêtre en face de ceux que Jésus appelait à Lui.

Faire connaître avec précision et compétence, les ennemis actuels de chasteté; décrire avec la force de la vérité intégrale, à la lumière des principes anciens et des faits nouveaux, le vrai rôle de la chasteté chrétienne; montrer enfin comment par une éducation mieux comprise et aussi par une instruction nette, une imitation sincère mais sagement graduée, on peut arriver à former une jeunesse capable de résister aux tentations modernes: triple tâche bien délicate pour l'accomplissement de laquelle on demandait depuis longtemps un guide populaire, autorisé et sûr. Un professeur de théologie morale, publiciste très apprécié dans les sphères ecclésiastiques, s'est souvenu de cette nécessité; il a offert aux éducateurs si souvent perplexes une étude sur l'Éducation de la Chasteté, dont la première édition a été enlevée en quelques jours.

Les partisans du silence sur ces délicates matières deviennent de plus en plus rares. Les faits les plus certains protestent contre le système du mutisme absolu. D'autre part, on entend prôner des systèmes d'éducation contre lesquels tout éducateur chrétien protestera d'autant plus énergiquement que tout échec, ici, prend facilement les proportions d'un désastre.

L'auteur a loyalement cherché le juste milieu. Et, ce qu'on appréciera particulièrement, il donne à ses lecteurs des solutions vraies et pratiques, en montrant l'éducateur en action, en proposant lui-même des leçons qui formulent, avec précision, mesure et décence, l'initiation nécessaire. A quoi servent les recommandations imprécises et vagues? Peut-on imposer aux parents l'obligation de parler, d'instruire, de prémunir, alors qu'on n'a pas le moyen de leur montrer en fait que, si la tâche est rude parfois, le succès est toujours possible?

Cette deuxième édition, soigneusement revue, aura un succès aussi vif, aussi mérité que la première.





NOUVELLES DES MISSIONS DE DOM BOSCO

Soutenons les Missions

Notre Très Saint Père le Pape Pie X, dans un bref du 31 janvier dernier en réponse à une adresse collective que lui avaient fait parvenir les Supérieurs des Séminaires pour les Missions, écrivait ces paroles dont l'importance n'échappera à personne:

« Il est douloureux pour Nous de devoir constater la faible part qu'a l'Italie, siège du Catholicisme dans l'œuvre d'évangélisation des infidèles. Et vous ne vous trompez pas, Vénérables Frères et Chers Fils, lorsque, dans l'affectueuse adresse que tout récemment vous Nous avez envoyée, vous en indiquez la cause principale dans l'ignorance, hélas! trop répandue parmi vous, du devoir qu'a chacun de coopérer, spécialement par la prière et l'obole de la charité à répandre sur ceux qui en sont encore privés l'infini trésor de la Foi, principe du salut de l'humanité, esprit vivificateur de toute vertu, don surnaturel qui, régénérant à une vie nouvelle, ouvre les portes d'une bienheureuse éternité.

« De plus on n'oublie que trop que c'est précisément sur ce point que le principe de la charité a une de ses meilleures applications, ou l'on n'en mesure pas d'une manière assez précise l'étendue, le limitant bien souvent aux personnes qui sont plus près de nous et aux besoins qui frappent davantage le regard. On ne pense pas que dans l'immensité de l'espace, au delà des mers il y a de nouveaux cieux, de nouvelles terres et des populations innombrables qui sont encore plongées dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et qui précisément attendent de nous, heureux participants des bienfaits de la Rédemption, d'avoir quelqu'un qui leur parle de Dieu, de ses œuvres et les invite à la lumière admirable de l'Évangile. Comment avec cette ignorance les esprits peuvent-ils sentir le poids des misères d'autrui, se consacrer à la charité et suivre leurs généreuses impulsions?

« Quant à Nous, Nous n'avons jamais laissé échapper l'occasion, quand elle nous a été offerte, de rappeler, et d'inculquer l'obligation de concourir à la propagation de la Foi, soit en découvrant et excitant les vocations à l'apostolat, soit en implorant de Dieu d'abondants fruits, soit, en

fin, en fournissant les moyens et secours nécessaires au ministère apostolique...».

Le Saint Père termine en bénissant « avec une paternelle affection » tous ceux « qui ont pour les pauvres Infidèles des entrailles de miséricorde! »

La Bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ descend donc également et avec abondance sur les généreux Coopérateurs et les dévouées Coopératrices qui nous aident à soutenir les Missions de la Patagonie, de la Terre de l'eu, dans l'Argentine et le Chili; — celles du Matto Grosso au Brésil; de l'Est de l'Équateur, du Mozambique et du Congo; et celles des Indes et de la Chine, toutes missions qu'il faut pourvoir d'églises, d'écoles, de patronages, etc. etc. Nous rappelons tout particulièrement les Orphelinats de Meliapoor et de Tandjore dans les Indes et celui de Macao, en Chine; ce dernier a pu faire sa réouverture tout récemment.



RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Printemps de foi sur les rives du Rio Negro.

(Lettre de D. Joseph Brentana).

Viedma, 15 décembre 1912.

Très aimé Père, D. Albéra,

Je me suis rendu à Pringles pour y voir notre cher D. Pestarino qui accomplit de véritables prodiges de zèle en tout ce Territoire où au cours de ses longues excursions apostoliques il imprime à son immense paroisse la foi la plus vive et la plus agissante.

Pringles, dans son centre, compte à peine 500 habitants, et ce fut toujours grande affluence à l'église durant la Neuvaine que je prêchai comme préparation à la belle fête de l'Immaculée Conception. Plus de 200 personnes, parmi lesquelles 50 chefs de famille prirent part à la solennelle procession qui fit un parcours de plus d'un Kilomètre à travers une route et des rues couvertes de fleurs et de guirlandes et de quatre autels-reposoirs magnifiquement ornés.

La foi, dans les centres de la Patagonie qui ont le bonheur de posséder à demeure fixe les Missionnaires, va toujours croissante et elle revêt une splendeur de plus en plus consolante. Viedma et Patagones en fournissent la preuve la plus éclatante.

Le journal bi-hebdomadaire *Flores del Campo* qui se publie à notre imprimerie de Viedma vous a déjà et à plusieurs reprises donné une juste idée de la vie religieuse qui va se développant de plus en plus sur les rives extrêmes du Rio Negro. Permettez-moi toutefois, cher Père, de vous signaler ici quelques détails.

La meilleure preuve des profondes racines que la Foi jette dans un peuple, c'est la fréquentation des Sacrements. Or le concours des fidèles de Viedma et de Patagones à la Sainte Table est remarquable, tout particulièrement le premier vendredi du mois. Et ne croyez pas qu'il s'agisse seulement des enfants de nos établissements et de ceux des Filles de Marie Auxiliatrice. Non, non! il y a un grand nombre de mères et même de pères de famille qui mènent une vie véritablement chrétienne, se nourrissant fréquemment du Pain des Anges et tous se font un devoir de rendre hommage aux prescriptions du Souverain Pontife en aidant le prêtre à préparer au grand acte de la Communion leurs enfants dès que ceux-ci ont l'âge de raison.

Ce que sont les braves populations catholiques de Viedma et Patagones, ce qu'elles valent, on le voit manifestement à l'occasion de leurs fêtes patronales. À Viedma, au 24 septembre qui est le jour de la fête de N. D. de la Merci, cinq cents communions furent distribuées, et plus de mille personnes participèrent à toutes les cérémonies. Plus d'une centaine d'hommes assistèrent à la procession solennelle. À Patagones la note caractéristique de la fête patronale fut surtout marquée par les nombreuses premières Communions.

C'est là le résultat, le fruit de l'enseignement catéchistique donné dans nos Établissements. Dans celui de St. François de Sales à Viedma, il y eut, dans les premiers jours de novembre, une joute de catéchisme si vive, si opiniâtre qu'après un combat de deux heures et demie, lorsque sept enfants furent proclamés vainqueurs, ce fut une chaleureuse salve d'applaudissements de la part du public qui assistait au tournoi. Il en fut de même chez les élèves de la florissante école de religion que dirigent les Filles de Marie Auxiliatrice.

Disons qu'à ce consolant développement religieux coopèrent efficacement les nombreuses Associations si florissantes qui existent ici, celles, par exemple, du Sacré Cœur de Jésus, de l'Apostolat de la Prière, des Dames de la

Société de St.-Vincent de Paul, des Enfants de Marie et du Cercle Ouvrier; ce dernier réunit régulièrement chaque mois dans son assemblée environ 150 membres actifs.

Mais laissant de côté toute autre considération, le nouveau Temple lui-même de Viedma, déjà ouvert au culte et désormais près de son complet achèvement, en est une preuve éclatante. L'on peut avouer qu'avec ses colonnes de granit, ses arcs majestueux, ses hautes tours, sa croix élancée et vraiment belle qui domine toute la ville, c'est la plus imposante œuvre architecturale du Territoire. Ce temple dit également ce qu'est la population de Viedma et il redira à la postérité comment à l'ombre de la Croix de N. S. Jésus Christ se tracèrent les sillons féconds qui mettront en valeur l'avenir commercial du Rio Negro.

Les fondements de cette belle œuvre qui ferait bonne figure même dans une grande ville, furent jetés en 1901. La terrible inondation de 1899 avait réduit à un triste état l'ancienne chapelle placée là où se trouve actuellement l'abside du nouveau temple. La construction en fut commencée par Mgr Cagliero qui dut, dans la suite, dépenser sa merveilleuse activité à trouver les ressources nécessaires; disons qu'il fut grandement aidé par l'excellent Gouverneur M. Eugenio Tello. Les Provicaires qui lui succédèrent poursuivirent avec zèle l'entreprise. D. Pagliere fit appel à l'architecte salésien D. E. Vespignani pour améliorer le projet primitif et l'église s'éleva peu à peu grâce au zèle infatigable du Comité et aux subsides accordés par le Gouvernement. Ces derniers vinrent cependant à faire défaut au moment où ils étaient le plus nécessaires, et les Salésiens furent obligés de contracter un emprunt de 30.000 pesos pour pouvoir ouvrir le nouveau temple bien qu'il ne fut pas encore terminé. Et de fait, le dallage placé et l'autel de la vieille église transporté au fond de l'abside, Mgr Costamagna procéda, le 2 juillet de l'année dernière, à la bénédiction solennelle de l'église qui fut ainsi ouverte au culte.

Oh! quel beau spectacle de foi et de reconnaissance ces populations donnèrent à l'occasion de ses Noces d'argent à Mgr Cagliero! Tandis qu'une splendide croix pectorale en or massif enrichie de pierres précieuses et d'émaux venait témoigner au grand Apôtre la joie de ses premiers enfants, ceux-ci prenaient part à une sainte Mission donnée à Viedma par Mgr Costamagna et d'autres Salésiens; et assistaient en grande foule à une Messe Pontificale *pro gratiarum actione*.

Ce même jour S. Ex. M. le Gouverneur voulut dans un beau discours, rendre hommage

au dévouement des fils de D. Bosco: « Je connais depuis de nombreuses années, s'écria l'orateur les Salésiens, ces pionniers de la civilisation. Je les ai vus dans les froides Terres de Magellan, dans les îles Malouines et dans les ports de l'Archipel l'uégien, éduquer et élever les indigènes pour les incorporer dans les nations civilisées.

« Je les ai contemplés avec joie dans le Chubut, à Santa-Cruz et à Rawson, toujours se consacrant aux populations de nos campagnes et s'efforçant de les acheminer sur la voie du progrès.

« Je les ai accompagnés aux pieds des gigantesques Cordillères, dans le Neuquen, à Junin de los Andes et à Chos-Malal, s'adonnant sans relâche à leurs fatigantes Missions.

« Plus tard, à Viedma et en cette vaste zone du Rio Negro où ils ont construit ce vaste établissement et ce temple monumental, orgueil des habitants de cette contrée et des étrangers, je les ai toujours vus, tournés vers le plus noble idéal, continuer leur œuvre qui est de faire tout le bien possible à leurs semblables..... »

En un mot, l'Œuvre de D. Bosco en Patagonie produit des fruits abondants, et ce qui accroît encore la sympathie de tout le monde, c'est l'affection profonde que portent aux Salésiens leurs Anciens Elèves. C'est ainsi que même à Junin de los Andes, le 4 août dernier, en la fête de S. Dominique un nouveau Centre de plus de 30 Associés se constituait en hommage à leur ancien Directeur et Curé D. Dominique Milanese.

L'Œuvre Salésienne a encore un autre titre à de nouvelles sympathies. Je veux parler des soins rendus dans le passé par les Salésiens aux enfants mineurs et de l'intérêt que leur montre actuellement notre infatigable confrère D. Pedemonte. Le dix de ce mois de décembre, il faisait parvenir à M. José A. Mujica, défenseur attitré des mineurs du Territoire une note très importante où il relevait la nécessité de leur donner une éducation capable de fournir de bons fruits, et le Doct. Mujica lui répondait aimablement qu'il était pleinement d'accord avec lui, reconnaissant que c'est « seulement par le moyen de l'éducation de la masse populaire que l'on peut parvenir au perfectionnement des institutions patriotiques, selon les paroles d'une des plus hautes personnalités du Gouvernement: *L'éducation est le secret de l'accroissement et de la prospérité des peuples* ». Il lui exprimait le désir et « la confiance d'une

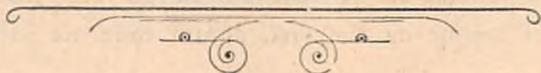
efficace coopération de la Pieuse Société Salésienne pour mener à bien une œuvre si humanitaire ».

Bien aimé Père, ces terres poursuivent leur marche sur la voie de la civilisation d'une pas rapide et courageux; et si c'est notre devoir, c'est aussi notre très vif désir de les accompagner et de les diriger vers des horizons encore plus sublimes, mais, hélas! nos forces sont par trop inégales. Avant que les Salésiens de Patagonie puissent faire tout le bien qu'ils voudraient, il faudra encore plusieurs et plusieurs années; aussi avons-nous besoin que vous veniez à notre aide. Les exemples d'abnégation et de vertu semés par tant de nos confrères, ne sont pas tombés sur un terrain aride. Voilà que le Comité exécutif donne la dernière main au Monument qui va être élevé à la mémoire du vénéré D. Evasio Garrone, le co-fondateur avec Mgr Cagliero, de notre hôpital et de la pharmacie qui y est annexée. Voilà que l'on se prépare à célébrer le Jubilé sacerdotal, le 50ème Anniversaire de l'Ordination de notre cher D. Valinotti, chargé de la paroisse de Patagonies. Et toutes ces manifestations d'affectueuse reconnaissance nous touchent vivement, mais, croyez-le, bien-aimé Père, elles nous font aussi regretter l'immense bien que nous pourrions faire en ces contrées et que nous ne pouvons pas accomplir, faute de forces suffisantes. Oh! si une centaine de bons prêtres venaient en Patagonie, ils auraient tous, et aussitôt, un champs très vaste pour y exercer leur apostolat!.....

Dans une prochaine lettre, si je ne crains pas d'abuser de vos précieux instants, je me permettrai de vous montrer par des faits les besoins les plus urgents de la Patagonie où précèdent, en septembre prochain, s'inaugurera un nouveau tronçon de chemin-de-fer de plus de 100 Kilomètres à Fortin Mercedes, tandis que d'autres travaux très importants s'entreprennent. Que le Seigneur nous donne la douce consolation de voir toujours s'accroître, se développer le progrès moral et religieux parmi ces populations, qui seul peut assurer avec efficacité l'industrie et le commerce!

Agréez, Très Révérend Père, les respects les plus sincères d'un fils dévoué et ayez la bonté de recommander au Seigneur celui qui se dit votre enfant reconnaissant en Jésus et Marie Auxiliatrice

D. JOSEPH BRENTANA,
Missionnaire Salésien de D. Bosco.



Grâces et Faveurs

Reconnaissance à Marie, Secours des Chrétiens, la Madone de D. Bosco, à D. Michel Rua et Dominique Savio pour la réussite parfaite d'une affaire de famille difficile. J'avais promis cent cinq francs pour les orphelins du Vénérable D. Bosco: je vous les envoie avec prière de publier cette faveur dans votre « *Bulletin* ».

Que les chers protégés de Marie Auxiliatrice veuillent bien intercéder près de cette bonne Mère pour qu'elle nous continue sa toute puissante protection.

Oise, 10 mars 1913.

Anonyme.

* *

Mon fils avait un examen à passer. J'ai imploré le secours de Notre Dame Auxiliatrice, de S. Pascal Baylon et de Dominique Savio. J'ai promis la somme de vingt francs et une insertion dans le « *Bulletin* » en cas de réussite. Mon fils a réussi, obtenant la mention bien. J'ai ensuite promis une somme de cinq francs pour la seconde partie d'un autre examen. Il a été également reçu et même félicité par un examinateur. Je vous envoie donc ci-inclus un mandat de vingt-cinq francs. Prélevez sur cette somme les honoraires d'une Messe qu'il me serait agréable que vous disiez à un autel dédié à la T. S. Vierge, et pour le reste de la somme, disposez en pour vos œuvres comme vous l'entendez. Je demande une prière de vos enfants pour les miens.

Montpellier, 5 mars 1913.

C. D.

* *

Ci-joint la somme de dix francs que j'avais promise à Marie Auxiliatrice. Cette bonne Mère qui m'avait déjà accordé deux grâces, vient de me témoigner une fois de plus combien elle aide ceux qui ont confiance en Elle, accordant à mon mari une situation qui dépasse toutes nos espérances et à laquelle nous ne nous attendions nullement.

Gloire soit rendue à cette Mère de miséricorde qui n'oublie jamais ceux qui l'invoquent avec confiance et ferveur! Qu'Elle nous accorde toujours sa sainte et puissante protection!

Monte-Carlo, 2 mars 1913.

M. F.

* *

Merci de la neuvaine que vous avez bien voulu adresser à Notre Dame Auxiliatrice, pour l'intercession du Vénérable D. Bosco, pour la guérison de notre frère. Bénie soit notre bonne Mère du Ciel qui a bien voulu nous exaucer, et veuillez encore prier pour lui ainsi qu'à toutes nos autres intentions.

Verviers, 24 février 1913.

A. S.

Gloire à notre chère Mère Marie Auxiliatrice, à nos chers protecteurs, D. Bosco, D. Rua, Dominique Savio et la petite Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, pour toutes leurs grandes bontés. Puissent nous continuer leur aide et nous aider à triompher des mille difficultés qui nous entourent. Ci-inclus un bon de poste de cinq francs pour une Messe en faveur des âmes les plus délaissées du Purgatoire et pour les Œuvres du Vén. D. Bosco.

X. 28 février 1913.

Anonyme.

* *

J'ai l'honneur de vous envoyer un bon de poste de cinq francs, faible reconnaissance de la guérison d'un de mes enfants obtenue par l'intercession de Notre Dame Auxiliatrice, après promesse de le faire insérer dans le « *Bulletin Salésien* ». Je la remercie aussi d'une autre grâce temporelle que cette bonne Mère daigna nous accorder. Je lui demande depuis longtemps une troisième grâce et j'ai toute confiance de l'obtenir.

Virton, 11 mars 1913.

G. E.

* *

Désireuse d'exprimer ma reconnaissance à Notre bonne Dame Auxiliatrice, je vous envoie ci-inclus un mandat-poste de dix francs pour une grâce obtenue et une grâce temporelle de laquelle j'ai déjà obtenu une amélioration.

Vous voudrez bien faire dire deux Messes pour les âmes les plus abandonnées du Purgatoire. Je continue à implorer cette bonne Mère, ainsi que ses trois grands serviteurs D. Bosco, D. Rua et Dominique Savio afin qu'ils m'aident de leur précieuse intercession. Je vous prie d'insérer ma gratitude dans le « *Bulletin* ».

Cannes, 19 février 1913.

A. C.

* *

Je viens acquitter une dette de reconnaissance envers Notre Dame Auxiliatrice qui a guéri ma petite-fille fort souffrante d'une mauvaise grippe. Le soir, j'avais invoqué cette bonne Mère et D. Bosco avec grande confiance, et, le lendemain, la fièvre était complètement tombée. Je vous envoie en même temps un mandat-poste de vingt francs pour vos Œuvres et en vous demandant de mettre l'insertion de cette faveur dans votre prochain « *Bulletin* ». Je sollicite de plus une fervente prière à Notre Dame Auxiliatrice et D. Bosco pour obtenir une autre guérison que je désire beaucoup.

Lille, 1er mars 1913.

M. L.

* *

Ci-joint un mandat-poste de cinq-francs en reconnaissance d'une faveur que Notre Dame Auxiliatrice m'a accordée en obtenant la guérison très prompte d'une parente bien chère. Cette personne avait été attaquée d'une pleurite aiguë, et craignant une issue fatale, nous nous sommes adressés à cette bonne Mère, et Elle a bien voulu nous exaucer.

Pour la plus grande gloire de Marie Auxiliatrice, je désire que cette grâce soit insérée dans le « Bulletin Salésien ».

Chambave (Aoste), 13 Mars 1913.

J. F.

Les personnes énumérées dans la liste suivante déclarent devoir à Marie Auxiliatrice, honorée dans le Sanctuaire du Valdocco à Turin, de la reconnaissance pour des grâces et des faveurs obtenues par son entremise à la suite de prières, aumônes, sacrifice de la Messe, etc.

Aisne — Anonyme: 1 fr, pour grâce obtenue.

Alger — B. P.: 10 fr, en reconnaissance pour heureuse réussite d'un mariage.

Angers — M. M. B.: 7 fr, pour Messe en reconnaissance d'un guérison et demande de trois autres grâces.

Angoulême — M. A. T.: 50 fr, pour grâce obtenue et demande d'autres faveurs.

Angoulême — M. T.: 5 fr, pour faveur obtenue et demande d'autre grâce.

Anvers. — Anonyme: 100 fr, en remerciements.

Arbellara — X.: 5 fr, pour grâce obtenue et demande d'une autre faveur.

Aymaville — Dom. J. T.: 10 fr, pour grâce temporelle obtenue.

Bayonne — M. Lafont: 200 fr, pour Messe en reconnaissance d'une faveur temporelle et demande d'autre grâce.

Bourgaltroff — C. D.: 10 fr, pour grâce reçue.

Bruxelles — H. de V.: 10 fr, pour célébration de Messes en reconnaissance de grâces spirituelles et temporelles.

Courvrai — Mme B.: 20 fr, pour faveurs obtenues et demande d'autres grâces.

Cruiseilles — M. R. P.: 12 fr, en actions de grâces pour bienfaits reçus et demande de prières.

Doné — M. G.: 20 fr, pour guérison d'un petit garçon obtenue et demande d'une Messe.

Flémalle — M. M.: 2 fr, en remerciements.

Grenoble — C. M.: 5 fr, pour une grâce obtenue.

Herve — Anonyme: 2 fr, en remerciements de grâce obtenue.

Lille — Anonyme: 2 fr, pour Messe d'action de grâces.

Lille — M. A. W.: 2 fr, pour une Messe d'actions de grâces.

Maillane — M. N.: 5 fr, pour deux Messes d'actions de grâces et demande de deux guérisons.

Malmédy — Anonyme: 5 fr, pour deux Messes d'actions de grâces.

Maltsée-Perovang — C. K.: 15 fr, pour l'heureux accouchement de sa femme.

Mègevètte — V. M.: 5 fr, pour un bienfait obtenu.

Monthey — A. M.: 5 fr, pour Messe, suivant promesse et grâce obtenue.

Montpellier — M. L.: 5 fr, pour une grâce temporelle obtenue.

Parané — F. T. B.: 5 fr, pour plusieurs grâces obtenues et demande de nouvelles faveurs.

Paris — Mlle T.: 5 fr, pour une Messe d'actions de grâces.

Paris — R.: 5 fr, pour guérison obtenue.

Paris — M. D.: 5 fr, en témoignage d'une grande faveur.

Paris — S. de S. L.: 5 fr, comme faible témoignage de profonde reconnaissance.

Plaisance — Anonyme. 5 fr, pour arrêt consolant dans une maladie.

Plaisan — M. V.: 2 fr, pour Messe de remerciements pour santé recouvrée.

Sargé s. Bray — M. de M.: 10 fr, pour grâce temporelle obtenue en partie.

S. Lucie de Tallono — A. F. P.: 5 fr, pour guérison d'un mal d'estomac.

St-Rémy-lès-Chevreuse — Mlle G.: 5 fr, en accomplissement d'une promesse après grâce obtenue.

Saint-Claude — G. R.: 4 fr, pour une Messe de remerciements.

Saumur — E. G. L.: 5 fr, pour grâce temporelle obtenue.

Stavelot — M. C.: en remerciement d'une première grâce obtenue.

Tressan — A. B. R. F.: 10 fr, en remerciements pour grâces obtenues et demande de prières.

Vesoul — M. J.: 5 fr, pour commencement et espoir de complète guérison.

Vitel — T. G.: 10 fr, pour guérison obtenue.

X — V. A. C.: 2 fr, pour Messe de reconnaissance pour guérison d'un enfant.

X — J. M.: 35 fr, pour grâce obtenue et demande de 2 Messes.

X — M. B.: 25 fr, en témoignage de reconnaissance.

X — H. L.: 10 fr, pour faveur temporelle obtenue et demande d'autre grâce.

X — B.: 20 fr, pour grâce obtenue.

X — E. C.: 2 fr, pour une guérison obtenue.

TRÉSOR SPIRITUEL.

Les Coopérateurs Salésiens qui, après s'être confessés et avoir dévotement **communiqué**, visiteront quelque église ou chapelle publique, de même que ceux qui, vivant en communauté, visiteront leur Oratoire, et y **prieront** aux intentions du Souverain Pontife, peuvent gagner l'INDULGENCE PLÉNIÈRE:

chaque mois:

- 1) un jour dans le mois, à leur choix;
- 2) le jour où ils feront l'exercice de la *Bonne Mort*;
- 3) le jour où ils assisteront à la conférence mensuelle,

Du 1^{er} mai au 1^{er} juin 1913.

1^{er} mai: Solennité de l'Ascension de Notre Seigneur.

3 Mai: Invention de la Sainte Croix de N. S.

8 mai: Apparition de l'Archange S. Michel.

11 mai: Solennité de la Pentecôte.

18 mai: Fête de la Sainte Trinité.

22 mai: Fête du T. S. Sacrement.

31 mai: Fête solennelle de N. D. Auxiliatrice (renvoyée du 24).

De plus, toutes les fois que les Coopérateurs réciteront cinq *Pater*, *Ave* et *Gloria* pour la prospérité de l'Eglise, et un autre *Pater*, *Ave*, et *Gloria* aux intentions du Souverain Pontife, ils gagneront toutes les Indulgences des Stations de Rome, de la Portioncule, de Jérusalem et de S. Jacques de Compostelle.



CHRONIQUE SALÉSIENNE

ORAN (Algérie). — *Compte-rendu annuel des Œuvres Catholiques de jeunesse (Eckmühl et Saint-Louis). 1912. Rapport de M. François Navarro Secrétaire. (Suite).*

Je dois encore vous parler des réunions spéciales de l'Union des Anciens qui ont été quelque peu modifiées.

Les Anciens sont donc convoqués le premier dimanche du mois pour l'exercice de la Bonne Mort; puis le troisième lundi pour la réunion récréative qui se termine toujours par une causerie sur un sujet d'actualité.

Y sommes-nous toujours bien fidèles? Ne nous plaignons pas trop.

D'ailleurs, les absences sont souvent très sérieusement motivées. Ainsi, Popol me disait dernièrement, n'avoir pu assister à la réunion, sa petite fille perçant la dent de l'œil, et sa chère petite femme... la dent de sagesse!...

Une heureuse innovation à signaler, c'est la création d'une Caisse Mutuelle parmi les Anciens.

La cotisation de 1 franc par mois fixée pour tous les membres de l'Union, est divisée en deux parts égales, versées, l'une à la Caisse Mutuelle, l'autre à la Caisse des dépenses particulières.

En attendant que les ressources permettent d'assurer des Secours plus efficaces, les adhérents auront droit, en cas de maladie, à une allocation journalière de 1 franc.

La Prévoyante, ou Caisse d'Épargne facultative, est à l'heure actuelle, assez florissante.

L'actif s'élève à la somme de 1.844 francs représentés par 10 valeurs à lots.

Hâtons-nous maintenant, vers cette chère jeunesse de la Joyeuse Union.

Ce ne sont plus des enfants, les plus jeunes ont 15 ans. Ce ne sont pas encore des hommes, les plus âgés en ont 20.

Oh! la belle adolescence! riieuse, exubérante, tapageuse, contenue, disciplinée, dans ses élans, dans ses transports, dans ses luttes, par la vie chrétienne.

Et au milieu de ces cent et quelques gaillards, comme nous sommes loin du silence et du calme imposant du cloître.

De même que l'Union des Anciens, la Joyeuse Union a sa Caisse Mutuelle avec un actif de 600 francs.

Pendant l'année écoulée, une somme globale de 70 francs a été allouée à plusieurs de nos jeunes gens.

Est-il permis, est-il possible de s'ennuyer en fréquentant la Joyeuse Union?

Allez à Eckmühl, allez à Saint-Louis, tous les jours, vous verrez la ruche en pleine activité.

Jeux, sports, musique, théâtre, chant, instruction, religieuse.

Réunions profitables et intéressantes, tant pour le corps que pour l'âme, et toujours clôturées par la prière, le traditionnel et si pratique petit mot du soir, suivi de la bénédiction du Bon Dieu.

C'est ainsi que, grâce à ce travail, à ces efforts journaliers, nous pouvons, parfois, nous réjouir des résultats obtenus, qui ne doivent pas cependant nous faire oublier notre idéal: la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Ce principe établi, laissez-moi vous féliciter pour le véritable apostolat exercé par le théâtre, dans les belles représentations de la « Pastorale », puis « Vers la haine », « Boudinot aviateur » la « Succession Beaugailard », les « Trente deniers » et la « Passion ».

Suivons la Joyeuse Union dans ses excursions, principalement au Cottage St-Augustin à Bouisseville.

Oh! là-bas, c'est la liberté, et les délices de la vie en plein air.

Un autre déplacement important à signaler est le voyage à Bel-Abbès, pour la représentation de la « Passion ».

Que vous dire de la Chorale?

Avec un grand plaisir, je constate ses réels progrès. Et n'est-il pas vrai que la Schola de la Joyeuse Union est en train d'acquiescer une petite réputation?

N'avons-nous pas eu la satisfaction d'entendre d'encourageantes appréciations pour les chants exécutés le dimanche à la crypte de la nouvelle Cathédrale, pendant la messe des hommes.

Et combien plus intéressants sont devenus nos offices, depuis que les chants y sont si variés!

Bien que l'éloge de la Joyeuse Harmonie ne soit plus à faire, il faut bien cependant que je vous en parle, ne serait-ce tout d'abord que pour vous prier de vous unir dans un accord parfait pour saluer et acclamer son cher et très aimé Président d'Honneur, M. Loetsch, et l'assurer de nos sentiments d'affection et de reconnaissance.

Comme elle est douce et consolante la suave harmonie des cœurs reconnaissants!

Qu'en pense le cher M. Bertrand, ébéniste, chef de la Joyeuse Harmonie et fabricant d'artistes?

Est-il chef plus dévoué et plus aimé?

Oh! la belle place que le Bon Dieu lui réserve dans les concerts célestes.

La Joyeuse Harmonie! Bouisseville, Bel-Ab-

bès, Mers-el-Kébir, Saint-Louis, Eckmühl, le Square Garbé, la Promenade Létang et les boulevards de la ville ont encore été cette année le théâtre de ses exploits et de ses éclatants succès.

Chacun admire la belle tenue et la discipline de ses 60 artistes.

Une seule dissonnance flatteuse pour nous, dans le concert d'éloges: « C'est la Musique des Curés. »

Vous m'en voudriez, n'est-ce pas, si j'oubliais la clique et les charmants bambins qui la composent.

Leurs succès n'égalent-ils pas ceux de leurs aînés, et le cher M. Mulas y est-il étranger?

Rectifions la position pour nous occuper de la Joyeuse Union Sportive.

Je sais que nos gymnastes ne s'endorment pas, et très certainement l'été prochain, nous aurons maintes occasions de les applaudir.

Outre les gymnastes, nous avons les sportsmen enragés du foot-ball, et je ne crois pas pouvoir me dispenser de relater leurs matchs avec le Patronage de Bel-Abbès, et les deux succès remportés.

Et le Cercle d'Etudes! Il est si jeune encore, bien que réorganisé avec les Anciens. Je ne puis qu'en souligner l'utilité, je dirai mieux, la nécessité, pour ceux qui, dans certaines circonstances, si fréquentes dans notre vie d'employés et d'ouvriers, ne voudront pas, passez-moi l'expression, paraître plus bêtes que les autres.

Les Conférences de St-Vincent de Paul.

Quel beau rôle que celui qui consiste à soulager, à secourir, à consoler les pauvres!

Pendant l'année écoulée, nos deux Conférences d'Eckmühl et de St-Louis ont visité et secouru 16 familles pauvres et distribué plus de 3.000 bons de pain, 150 bons de viande ou de lait, auxquels il faut ajouter, vêtements, couvertures, souliers, friandises et jouets, cadeaux de l'Enfant Jésus à Noël.

L'apostolat auprès des pauvres me procure l'agréable occasion de remercier ces dames si dévouées de nos vestiaires de Saint-Louis et d'Eckmühl.

Au nom des pauvres et des petits patronnés: « Ouvrières du Bon Dieu, Merci! »

Si dans l'Œuvre, les moyens et même les grands sont turbulents, que vous dire des petits amis de 8 à 15 ans de nos deux patronages d'écoliers, à raison de 100 à Eckmühl et 150 à Saint-Louis.

Vous retrouverez chez eux, ce que nous venons de voir chez les grands.

Théâtre, musique (solfège et clique), chant (les soprani de la Chorale), gymnastique, foot-ball, et de plus, Colonie de vacances avec villégiature à Bouisseville, au riant Cottage St-Augustin, ou Joyeuse Union Maritime.

Les Patronages! quel soulagement pour les papas, et surtout les mamans. Mais quelle source de mérites pour ceux qui s'en occupent avec tant de dévouement.

La Picuse Union va me permettre maintenant de vous examiner au point de vue spirituel.

Etes-vous tous bien sages?

Je n'ose l'affirmer. Je dois reconnaître, cependant, que vous n'êtes pas bien méchants.

Ce n'est certes pas que je veuille vous canoniser, mais si je vous suis dans les différentes réunions ou exercices pieux en honneur dans l'Œuvre, je vous y verrai, sinon toujours au complet, du moins très nombreux.

Messe de l'œuvre le dimanche, vêpres, exercice mensuel de la Bonne Mort, dévotion au premier vendredi du mois, réunion du samedi en l'honneur de Marie-Auxiliatrice, retraite annuelle, communion des petits et des grands, fréquente, hebdomadaire au moins, mieux encore quotidienne.

Et à ce sujet, la ligue Eucharistique prendra-t-elle parmi nous tout l'essor désirable?

La Piété et le dévouement de nos jeunes gens seront toujours la cause première de la vitalité et de la prospérité de notre Œuvre.

Pouvons-nous conclure qu'il en est ainsi à l'heure actuelle?

Avec vous, il m'est agréable de le faire.

Gardons-nous d'oublier ceux qui, par leurs sympathiques encouragements et leur concours si nécessaire et si bien compris, contribuent puissamment à la bonne marche de l'Œuvre.

J'ai nommé nos chers Coopérateurs, nos Dévouées Coopératrices.

Leur rappeler nos besoins est peine inutile.

Le bel édifice du « Théâtre Chrétien » que bientôt nous livrerons à l'Apostolat par le théâtre, ne serat-il pas leur œuvre plutôt que la nôtre.

Ils m'auront compris et je n'insiste pas.

Signalons encore la belle Kermesse, organisée en juin dernier ce fut une véritable manifestation de sympathie, de dévouement et de générosité.

Et maintenant, rien dans ma charge ne m'est plus agréable que le privilège qui me procure le bonheur, la douce obligation de saluer, de remercier, notre bien aimé Directeur, au nom de l'Œuvre entière au nom de tous ses enfants.

J'ai terminé.

Nous pouvons constater avec une satisfaction bien légitime que l'Œuvre est en bonne marche et de tout cœur, j'applaudis à vos succès.

Ces succès, soyez pieux, soyez dévoués, je vous les garantis à perpétuité; soyez artistes, je m'en réjouirai; mais soyez, avant tout, des apôtres, de fiers soldats du Christ, de vaillants chrétiens.

Paquito.

IXELLES (Belgique). — S. Exc. M. Pouillet, ministre des Sciences et des Arts à l'Inst. à S. Philippe de Néri. — Poursuivant son projet de se rendre par lui-même compte des progrès réalisés par l'enseignement public en Belgique, M. le Ministre des Sciences et Arts était le vendredi 28 février à Ixelles où il venait inspecter les écoles libres de S. Philippe de Néri et de Sainte Alice qui réunissent une grosse part de la population scolaire du quartier de la Petite-Suisse.

M. Pouillet arrivait à l'Institut à 9 heures précises. Il y était reçu par les membres du Comité fondateur, M. le comte E. de Meeus, M. M. les curés de Sainte Croix et de S. Philippe, M. l'abbé Winkelmanns, auxquels s'étaient joints les vicaires de la paroisse.

Salué par un rapide compliment de bienvenue, le Ministre commençait aussitôt sa visite, en s'arrêtant d'abord dans les salles de 4^e degré, où les élèves s'exercent au travail du bois. De là, il passait aux classes de modelage, où précisément une classe de jeunes « artistes » prenait ses leçons. M. Poulet put se rendre compte par lui-même de la contribution importante que ce genre de travail apporte à l'éducation générale. Il put constater combien l'œil s'y perfectionne par un travail constant d'observation et de comparaison, quel aliment ce travail fournit en outre à l'imagination, avec quelle aisance se prépare et se déve-

est organisé à l'Institut S. Philippe de Néri ne se borne pas à former des artisans au courant de la technique d'un métier? Ses ambitions vont plus haut et plus loin. Il s'emploie aussi à former des « hommes », et quelle tâche plus noble pourrait-il s'imposer? A cet effet des notions très utiles sont données aux élèves pour la pratique de la vie. De nouveaux horizons leur sont ouverts, qui leur permettent de se rendre mieux compte de leurs dispositions natives pour telle ou telle branche de l'activité humaine, et leur fournissent le moyen de déterminer par un jugement judicieux le choix d'une profession ou d'une carrière.

JURY DU CONCOURS



- 1
Commandeur Barberi
de Bologne.
- 2
Comm. Pogliaghi
de Milan.
- 3
Comte Ceppi
de Turin.
4.
Comm. Collamarini
de Bologne,
Rapporteur.
- 5
Marquis Crispolti
de Turin,
Président.
- 6
Prof. Vermeylen
de Louvain.
- 7
Chev Dal Zotto
de Venise.



Groupe des Membres du Jury, fonctionnant pour le choix du Monument à D. Bosco.

loppe l'éducation esthétique rattachée de si près à la formation morale.

En quittant ce quartier de l'enseignement, le Ministre s'arrêta longuement dans la grande salle où se trouvaient exposés les travaux des élèves. Ils résumaient dans leur ensemble tout le programme du travail manuel, graduellement développé depuis la classe gardienne jusqu'à la section professionnelle. Seule l'étude de ce programme permet de se rendre un compte à peu près exact de l'effort que suppose et qu'exige sa complète réalisation. Mais les résultats sont là qui témoignent hautement des bénéfices acquis et disent à quel degré d'habileté un enseignement savamment organisé peut amener des enfants de 8 à 12 ans. En vérité, c'est plein de promesses et d'encouragement!

Avons-nous à dire que l'enseignement tel qu'il

En homme d'enseignement, M. le Ministre a pu se rendre rapidement, mais très exactement, compte de tout ceci, et les questions qu'il a posées aux élèves témoignaient du désir qu'il avait de tout juger par lui-même, de même que les réponses posées lui donnaient la parfaite mesure des progrès accomplis, des résultats obtenus.

Cependant les élèves, au nombre de près de 400, s'étaient réunis dans le grand préau de l'Institut. Quand le Ministre s'y présenta, il fut salué par de bruyantes acclamations, et après que la section chorale eut joint ses accents à la fête, M. le Comte E. de Meeus, au nom du comité fondateur, remercia le ministre de sa visite et de l'encouragement qu'elle apportait à l'Institut.

Un des élèves se détacha du groupe de ses camarades et vint lire à M. Poulet l'adresse que voici:
« Nous vous exprimons toute notre gratitude

Monsieur le Ministre, pour le bien que votre visite nous fait. Quand nous voyons un ministre du Roi songer à se rendre compte par lui-même de la formation intellectuelle de la jeunesse belge, nous comprenons mieux de quelle importance doivent être les soins dont nous sommes entourés; et nous nous sentons portés à mieux y correspondre.

« Ce sera là pour nous, Monsieur le Ministre, le résultat le plus immédiat de votre visite ».

Des bruits qui n'échappent pas à nos oreilles attentives et curieuses, nous ont appris que les membres du Gouvernement se proposent de faire de grandes choses pour l'instruction. Ils désirent former, au sein de la génération présente, des artisans capables de rivaliser avec les meilleurs, et des citoyens belges qui soient l'honneur de leur pays, comprenant ce qu'ils lui doivent et professant à son égard le patriotisme le plus fervent.

À ce compliment, le ministre répondit par quelques paroles venant du cœur. Il félicita les membres du comité, les louant hautement de l'œuvre qu'ils avaient brillamment menée à bonne fin. Puis, s'adressant plus spécialement aux enfants, il s'exprima ainsi:

« La reconnaissance que vous m'exprimez, je la renvoie à ceux à qui elle doit aller. Et je vous assure que votre reconnaissance est cent fois justifiée. Ces messieurs vous ont assuré le bienfait d'une école modèle, modèle par son installation confortable, modèle par la conception et la réalisation de son programme. Vous avez pris l'initiative, encore rare en Belgique, du 4^o degré; vous jouissez d'une excellente instruction basée sur des principes et sur une méthode, recommandables à tous égards; je puis vous dire que je me servirai de ce que j'ai vu ici pour installer le 4^o degré. Il n'y a pas que l'instruction qui soit bonne: l'esprit de l'enseignement me paraît parfait; les sentiments que vous avez exprimés me prouvent qu'on vous élève dans des idées excellentes; vous avez la prétention très louable d'être, non seulement de bons citoyens, mais les meilleurs des citoyens, les meilleurs par vos capacités professionnelles et votre attachement patriotique. Je vous en félicite et je félicite vos maîtres.....».

La cérémonie se termina par l'heureuse exécution du chant « Vers l'Avénir ».

NICE. — Rapport présenté par le Secrétaire de l'Association du Patronage Saint Pierre à l'Assemblée Générale du 15 février courant.

Cinq années au Patronage St-Pierre.

Dans une de ses dernières réunions, le Comité de l'Association du Patronage Saint-Pierre nous a demandé un rapport sur les cinq années écoulées depuis la réorganisation de son Etablissement de la Place d'Armes, à Nice. Il veut se rendre mieux compte lui-même, par une vue d'ensemble, des efforts réalisés et des résultats obtenus. Il voudrait aussi initier davantage les membres de l'Association, les amis et les bienfaiteurs de Dom Bosco à la marche et à la vie de leur Œuvre, et lui procurer de nouvelles ressources, en lui assurant de nouvelles sympathies.

Pour satisfaire un désir si légitime, il nous a paru bon de retracer d'abord, dans ses grandes lignes, l'histoire de ces cinq années, d'octobre 1907 à octobre 1912, et de condenser ensuite en quelques tableaux, avec chiffres à l'appui, les résultats moraux techniques et financiers.

1. — *Historique.* — Pour sauver au moins quelques débris de l'Œuvre de D. Bosco à Nice, l'Association légale du Patronage S. Pierre se substitua, en octobre 1901, aux Salésiens expulsés, et fonda dans leur ancien local la Maison de famille des Apprentis. D'accord avec la société industrielle de la Place d'Armes, elle pourvut aussitôt à la formation professionnelle d'une cinquantaine d'orphelins. Mais l'incertitude du lendemain, l'acharnement des légistes et des liquidateurs semblaient condamner la fondation nouvelle à l'impuissance, sinon à la mort. Poursuites judiciaires, condamnations arbitraires, vente de l'immeuble, mise au pillage et vente à l'encan du mobilier de la maison et du matériel des ateliers, c'était plus qu'il n'en fallait pour détruire une œuvre humaine, quelque solide qu'elle fût, et anéantir toutes les espérances.

Que faire au lendemain de la spoliation et du pillage, dans une maison vide et nue, avec cinquante orphelins sur les bras? Tout abandonner, laisser l'immeuble à l'acquéreur, jeter ces malheureux enfants dans la rue ou dans les bras mal accueillants de l'Assistance publique; voilà la solution que dictait la prudence et la ligne de conduite que les événements semblaient imposer.

Cependant l'Association ne perdait ni courage, ni confiance en l'avenir: « Quoi qu'il advienne, disait son chroniqueur, l'avenir est dans les mains de Dieu; Il saura protéger notre Œuvre, si elle est pour sa gloire. *C'est lorsque tout est perdu que la divine Providence se manifeste plus magnifiquement.*

« Nous disons donc à tous nos amis de ne pas se décourager et d'espérer contre toute espérance. La vente de l'immeuble qui l'abrite ne détruira pas l'œuvre de charité que nous poursuivons depuis la dispersion des Salésiens. Les sympathies unanimes dont l'entoura le peuple niçois, dès le premier jour de sa fondation, nous persuadent qu'elle ne périra pas ».

Et après la vente à l'encan du mobilier, il disait: « La générosité ne se lassera pas plus que notre dévouement, et bientôt, Dieu le veuille, notre Œuvre refleurira pour préparer et donner à la société de solides chrétiens et des citoyens sans reproche ». (*Adoption*, août 1906).

*
*

Dès octobre 1906, la réorganisation commence. Locataire de l'immeuble, l'Association retrouve peu à peu l'outillage des ateliers, accepte quelques écoliers et ouvre son école primaire.

Victime de la persécution et de la spoliation, elle sait compatir au malheur des victimes de la séparation: en février 1907, elle cède une partie du Patronage à Mgr l'Evêque pour l'installation des Séminaristes chassés de leur bel immeuble de

Cimiez. Ceux-ci ayant trouvé, quelques semaines après, un asile plus approprié à leur goût, elle promet d'accueillir dans le même local le Petit-Séminaire de Nice, menacé à son tour. Un sursis à l'expulsion et la location du couvent de l'Assomption à Cimiez assurent l'avenir du Petit-Séminaire et laissent libre le local de Dom Bosco.

Au 1er octobre 1907, les classes recommencent avec une trentaine d'élèves internes. Pour sauver la population scolaire de l'école libre Pauliani, privée des Frères des Ecoles Chrétiennes, l'Association accepte 80 externes, en attendant la réouverture de leur établissement. Elle se préoccupe d'ouvrir une Ecole secondaire, qui engloberait écoliers et apprentis et serait pour l'Œuvre le point de départ d'une expansion nouvelle, féconde et assurée. Les circonstances la favorisent. M. Levrot découvre, après quelques recherches, un prêtre licencié ès lettres, préparé par onze ans de professorat à Rodez et à Marseille et par la charge de préfet des études au Petit-Séminaire de Nice à la direction d'une maison d'éducation et d'enseignement. Le futur directeur accepte la besogne nouvelle qui lui est proposée. Le 23 octobre 1907, il fait la déclaration d'ouverture à l'Inspection académique, et le 23 novembre, après le délai légal, la Maison de famille des Apprentis fait place à l'*Ecole secondaire Patronage Saint-Pierre*.

*
**

Assurés du concours des bienfaiteurs et amis de l'Œuvre ancienne, confiants dans l'avenir, l'Association et le Directeur accueillent plus largement les demandes qui leur sont présentées tous les jours.

Aussi en janvier 1908, 125 élèves internes vivent dans la maison; la plupart des externes sont retournés à l'Ecole Pauliani, ouverte de nouveau; il nous en reste cependant 42, les plus abandonnés et les plus pauvres de la bande.

Parmi nos écoliers, dix ont commencé leurs études de latin en vue du sacerdoce. Plus nécessaire que jamais à notre chère France, l'œuvre des Vocations renaît à la Place d'Armes. Principale raison d'être de l'Ecole Secondaire, elle donnera plus tard, nous l'espérons, les beaux et consolants résultats qu'elle donnait autrefois, sous la direction des Salésiens.

Deux événements importants rompent la monotonie de cette année scolaire: les fêtes en l'honneur du Vénérable D. Bosco et le jubilé sacerdotal avec les noces d'argent de deux membres de l'Association.

Les nombreux amis que Dom Bosco comptait à Nice et dans la région désiraient célébrer solennellement des fêtes commémoratives à l'occasion de sa Vénéralité. Sous l'initiative du Comité, les Dames Patronnesses et les Associés se groupèrent et organisèrent pour les trois derniers jours de janvier un triduum solennel, fête d'actions de grâces, fête du souvenir. Mgr Chapon, évêque de Nice, voulut bien en accepter la présidence; Mgr Gély, évêque de Mende, nous donna le concours précieux de sa parole éloquente, et M. le Chanoine Crépeaux, ami dévoué de toutes les œu-

vres, nous prêta sa belle église Notre-Dame pour la cérémonie extérieure.

Le succès de ces fêtes dépassa toutes les espérances; elles nous donnèrent une preuve publique de la sympathie et de l'intérêt de l'évêque et du clergé du diocèse; elles nous acquirent de nouvelles amitiés, dont la plus précieuse et la plus chère est celle de Mgr Gély. Notre Œuvre est depuis lors devenue la sienne; il nous aide par sa parole, par sa plume, et en alimentant nos classes de latin de vocations solides et nombreuses.

En un mot, ces journées nous ont donné une recrudescence de vie, un élan nouveau et puissant; on croyait la fondation de D. Bosco morte à Nice; on la vit, en ce triduum mémorable, sortir de l'oubli et du tombeau, toute rayonnante de jeunesse et d'espérances surnaturelles. N'avait-elle pas désormais un appui tout puissant en son fondateur déclaré Vénérable par la Sainte Eglise et notre modèle en matière d'éducation et de charité?

Le 21 juin, seconde fête moins éclatante, toute intime. En ce jour de Saint Louis, nous avions 22 premiers communiant, et nous célébrions le Jubilé sacerdotal de M. le Chanoine Ginet et les noces d'argent de M. l'abbé Cartier.

Depuis 1898, M. Ginet était l'hôte de la Maison, actif et dévoué. Malgré ses 75 ans sonnés, il n'avait pas hésité, après la dispersion des Salésiens, à assumer la direction morale et spirituelle des élèves. Le remercier et le fêter, en une circonstance si solennelle et si rare, n'était que justice.

Les services innombrables rendus à l'Œuvre par M. l'abbé Cartier, sans parler de ses 20 ans d'efforts, de travail, de sage direction, d'habile administration quand il était à la tête du Patronage, nous faisaient un doux devoir de célébrer avec lui ses noces d'argent sacerdotales, et dans une maison toute remplie de sa mémoire.

Un mois après, les vacances s'ouvraient, pour donner à ceux qui n'avaient d'autre famille que celle du Patronage un peu plus de liberté, et aux autres les joies de la vie domestique et familiale dans leur pays natal. Les externes ne devaient pas rentrer: l'expérience d'une année nous fit prendre à leur égard cette mesure prohibitrice.

*
**

Quelques semaines après la rentrée, en janvier 1909, le Patronage Saint-Pierre abritait 175 élèves, 85 apprentis et 90 écoliers, et parmi ceux-ci 32 latinistes; 14 de ces derniers sont lozériens. Mgr Gély veut bien nous choisir, dans son diocèse, si riche en foi et en vertus chrétiennes, quelques enfants pieux et désireux de devenir un jour prêtres. Cela nous permettra désormais d'alimenter plus abondamment nos classes de latin.

Une innovation heureuse et féconde clôt les études, en juillet 1909: c'est la création d'une colonie scolaire pour les écoliers sans parents ou exposés. Pour soustraire nos élèves aux promiscuités de la rue, au désœuvrement et au manque de surveillance en famille et aux autres dangers des vacances, M. le Directeur songeait depuis dix mois à garder auprès de lui les enfants les plus

intéressants ou les plus exposés. Mgr Gély, à qui il s'ouvrit de son projet, lui offrit spontanément son collège de Langogne, en Lozère. La Compagnie P. L. M. n'exigeait que le paiement du quart de place pour ces groupes de voyageurs; les vivres étaient moins chers à Langogne qu'à Nice; on y trouverait, avec 1.000 mètres d'altitude, air vif en pur, promenades fortifiantes, nourriture saine et abondante. Quelques amis généreux offraient de couvrir la surcharge financière, quelle qu'elle fût. Toute hésitation cessa et l'on partit pour deux mois en Lozère: c'était procurer à nos enfants un voyage intéressant et leur assurer à la fois la santé du corps et de l'âme.

Restait une plaie morale et professionnelle du côté des ateliers. A la fin de juillet et souvent pendant l'année scolaire, nous voyions partir prématurément de nombreux apprentis, aptes tout au plus à faire des demi-ouvriers médiocres sinon mauvais, et incapables, faute de fermeté morale suffisante, de résister aux tentations du dehors. Amour de la liberté chez eux, désir insensé d'un profit immédiat chez leurs parents, tels étaient d'ordinaire les motifs de ces sorties. Afin d'encourager apprentis et parents, et d'assurer ainsi la formation professionnelle et l'éducation morale de nos jeunes ouvriers, nous décidâmes d'instituer la Division des Grands. Pour en faire parti, il fallait avoir 5 d'habileté sur 10, tenir une conduite exemplaire et avoir 16 ans accomplis. Les avantages assurés étaient: plus de liberté, le même régime à table que les contre-maîtres, l'accès pendant le temps libre d'une salle particulière munie de bons journaux, de bons livres et affectée uniquement aux Grands, et quelques autres privilèges très appréciés. Ajoutez à cela la constitution d'un salaire d'application, la création d'un livret de Caisse d'Épargne rapportant 2,50 % d'intérêt, et vous saurez pourquoi nous avons maintenant une quinzaine de grands apprentis. Nous y perdons peut-être quelques billets bleus; mais les intéressés y gagnent en habileté technique, en fermeté morale, et leurs jeunes camarades y trouvent un encouragement puissant à bien faire.



Dom Charles Ghivarello.

Le 28 février dernier, notre Pieuse Société perdait en D. Charles Ghivarello un de ses membres les plus vénérables.

Né à Pino Torinese le 17 septembre 1835, il était accueilli par D. Bosco à l'Oratoire le 20 janvier 1857. Il attirait bientôt par son exemple un de ses compatriotes, Joseph Lazzero, en ce

même Oratoire où il fit toutes ses études. Dans la mémorable séance du 18 décembre 1859, il fut élu Conseiller du Chapitre de la Pieuse Société alors à ses débuts. Il occupa ce poste jusqu'en 1878 où il fut nommé Économiste Général: il avait été ordonné prêtre le 21 mai 1864. En 1880, D. Ghivarello est envoyé à Saint-Cyr (Var) pour y ouvrir l'Orphelinat Saint-Isidore; il passe à Mathi en 1882 en qualité de Directeur et est transféré en 1888 avec la même charge à San Benigno où il eut l'occasion de manifester les précieuses qualités de son esprit en implantant là-même un magnifique atelier de mécanique. De nombreux et valeureux élèves en sont sortis, qui se rappellent avec une profonde reconnaissance de leur vénéré maître. Il se con-



sacra également à de nombreux travaux et à différentes inventions mécaniques qui ont été louées par beaucoup de connaisseurs dans cet art, italiens et étrangers.

Cette activité scientifique n'absorba pas tout son zèle sacerdotal, et nous devons dire que son extraordinaire activité puisa son aliment et sa force dans son profond esprit de foi. À l'occasion de son ordination à la Prêtrise, D. Bosco lui avait dit: « Tu auras beaucoup à confesser durant ta vie »; et ce fut précisément au Tribunal de la Pénitence que le cher confrère eut l'occasion de manifester toute la bonté de son cœur paternel.

La résignation et le complet abandon en la Divine Providence fut la note caractéristique de D. Ghivarello, et cette même confiance il la recommandait dans ses discours et ses entretiens partout et toutes les fois que l'occasion lui semblait opportune.

Il conserva jusqu'au dernier instant la parfaite lucidité de son esprit et il s'endormait dans la paix du Seigneur muni de tous les secours de notre Sainte Religion. Prions pour le repos de l'âme du cher et regretté confrère.

Mademoiselle Rosa Sarto.

Mademoiselle Sarto, sœur de Sa Sainteté le Pape Pie X, s'endormait tranquillement dans le Seigneur, le 11 février courant, à Rome, dans sa soixante-douzième année.

« Quatrième fille de Jean-Baptiste Sarto et de Marguerite Sansón — écrivait l'*Osservatore Romano*, — elle a passé toute sa vie dans l'exercice des vertus traditionnelles de sa famille; toujours unie à Dieu dans une continuelle participation aux Sacrements, bonne avec tous, charitable, modeste de cette suave modestie qui est, pour ainsi dire, la caractéristique de tous les siens et qui ne perd rien, ne se change en rien, même tout près d'un trône, le plus élevé, le plus auguste du monde entier. Elle est morte paisiblement, serenement, comme elle avait vécu, à l'ombre et avec l'assistance de cette Religion qui fut le confort de toute son existence, et de la bénédiction que dans l'effusion d'un cœur profondément endolori lui envoyait le Suprême Pontife qui demeura à quelques pas d'elle et en suivait avec angoisse par la pensée et la prière les derniers instants ».

Pour nous qui avons prié et continuerons de le faire pour cette vertueuse défunte qui depuis de longues années était une de nos plus affectueuses Coopératrices, nous la recommandons vivement aux prières de toute la Pieuse Union des Coopérateurs, consolant ainsi l'âme attristée du T. S. Père et de ses pieuses sœurs.

Madame Sundheim de la Cueva.

La famille du vénéré Président de la Société « Jeunes Ouvriers » de Verviers, M. Armand Simonis, a été frappée par un deuil des plus sensibles. Dieu dans ses desseins toujours impénétrables vient de rappeler à lui l'âme de Mme Sundheim de la Cueva, née Louisa de Faestraets, bien aimée sœur de Mme Simonis. Elle fut aussi une Coopératrice Salésienne des plus zélées.

Depuis longtemps, clouée sur son lit de souffrances, entourée des soins les plus délicats, elle ne cessait d'avoir confiance en Dieu, lui recommandant, plus que sa guérison, l'avenir de ses chers enfants. Elle s'éteignait le saint jour de Pâques, juste à la clôture d'une Neuvaine de prières qu'elle faisait avec sa famille à Notre Dame Auxiliatrice, à D. Bosco et à Dominique Savio, élève de D. Bosco, mort en odeur de sainteté. Les souffrances de cette mère si chrétienne lui auront obtenu les joies célestes apportées par la Résurrection de Notre Seigneur.

Nous offrons de nouveau nos condoléances respectueuses et religieuses à sa famille éprouvée.

COOPÉRATEURS DÉFUNTS.

†

France.

COUTANCES: S. G. Mgr Jou dan de la Passardière, *Granville*.

— M. l'abbé Tardif, *Cheybourg*.

— M. le chanoine Gauthier, *Coutances*.

MENDE: M. le chanoine Eug. Jory, *Marvéjols*.

POITIERS: M. l'abbé Barbier, *Terves*.

REIMS: M. le chanoine Dubrigny, *Reims*.

— M. l'abbé Dervin, *Reims*.

SAINT-BRIEUC: M. l'abbé J. M. Boisard, *Saint-Brieuc*.

VERSAILLES: M. l'abbé Durandet, curé, *Ris-Orangis*.

AMIENS: Sœur Pauline-Joseph, *Cagny-les-Amiens*.

CARCASSONNE: Rde Mère Adélaïde Combes, Supérieure du Couvent Notre Dame, *Carcassonne*.

COUTANCES: Sœur J. Jeanne de Chantal, Religieuse Augustine, *Coutances*.

†

AIX: Mlle Clausel de Couzergue, *Aix*.

ANNECY: M. Georges Barthassat, *Cruseilles*.

ARRAS: M. Henri Wulverych, *Saint-Omer-Cappelle*.

BASSE-TERRE: Mlle Amélie Auril, *Basse-Terre*.

— Mme d'Alexis, *Basse-Terre*.

BAYEUX: Mme Buisson, *Dosulé*.

— Mme Levillain, *Lisieux*.

BEAUVAIS: Mlle Chevrancé, *Breteil*.

— Mme Sidonie Baudry, *Quinquempoix*.

BELLEY: Mme Claudine Bachet, *Tossiat*.

BESANÇON: Mme veuve Adèle Labourez, *Vesoul*.

— Mme Burgey Etalano, *Vesoul*.

CAMBRAI: Mme Villane, *Avesnes*.

— Mlle Marie-Emile Blichon, *Bailleul*.

— M. Onésiphore Disse, *Honnecourt*.

— Mme veuve Gamelin-Loridan, *Estaires*.

— Mme Charles Bertrand, née L. Chompon-Richebé, *Lille*.

— M. A. Bayard, *Roubaix*.

— M. Auguste Vanoutryve, *Roubaix*.

— Mme veuve A. Bayard-Dubar, *Roubaix*.

CHAMBÉRY: Mlle Marcelle Roch, *Chambéry*.

CLERMONT-FERRAND: Mme Brugeron-Rodier, *Ambert*.

— Mme Léon de la Farge, *Teilhède*.

DIJON: M. Augustin Delalogue, *Dampierre-en-Montagne*.

— Mme Vionnois, *Mirabeau-sur-Bèze*.

- EVREUX: Mme Renout, mère, *Pont-Audemer*.
FRÉJUS: Mme veuve Thérèse Cachard, *La Cadière*.
— Mme veuve Thérésine Giraud, *La Cadière*.
— Mlle Thérésine Doussolin, *La Cadière*.
— Mme veuve Marie Richard, *Toulon*.
GRENOBLE: Mme Marie Bressy-Piollat, *Commele*.
LYON: M. Émile Marinié, *Lyon*.
— Mme veuve Auguste Pagnon, née Rivoire, *Saint-Étienne*.
— Mme veuve Forest, née Marguerite Jacquet, *Grandris*.
MARSEILLE: M. Léonard Salerno, *Marseille*.
— Mme Marie Esmieu, *Marseille*.
MONTAUBAN: Mme Philippe d'Elbreil, *Montauban*.
MOULINS: Mme Pétra, née M. Julie Fessy, *Vichy*.
NANCY: Mlle Marie-Thérèse de Dartem, *Nancy*.
— M. François-Stanislas Marmod, *Nancy*.
NIMES: Mlle Louise Frémond, *Pont-Saint-Esprit*.
ORAN: Mme veuve Valero, née Mascarell, *Oran*.
ORLÉANS: Mlle Alexandrine Baroux, *Montigny*.
PARIS: Mlle Agnès Boillot, *Clichy*.
— Mlle M. Chaîne, *L'Hay*.
— M. Emile Veyron, *Paris*.
— Mme Esther Joly, *Paris*.
— Mme Fanchon, *Paris*.
— Mme Emma Goujon-Lucand, *Saint-Mandé*.
LE PUY: M. Joseph Ranchet-Fay, *Brives-Charensad*.
— Mme Sicard, née Gourlat, *Le Puy*.
RENNES: Mme Hérénie Nouvel, *Cancale*.
LA ROCHELLE: Mlle Amédée Henrot, *Challans*.
ROUEN: Mme veuve Primont, *Ourville*.
SAINT-BRIEUC: M. le Général Kayser, *Lamballe*.
— M. Joseph Raffray, *Moncontour*.
— Mme veuve Morice, *Pommerit-le-Vicomte*.
TARBES: Mme Marie Baron, *Lannemezan*.
TOULOUSE: Mme veuve Labruyère, *Grenade s. Garonne*.
TOURS: Mme Peraté, *Tours*.
— Mme la baronne de la Brousse, *Tours*.
VANNES: M. Joachim Dugué, *Billiers*.
— Mlle Marie-Julienne Marquier, *Saint-Jacut*.
VERDUN: Mme Alberte Roger, *Commercy*.
VERSAILLES: M. Alcime Passereau, *Champcueil*.
— M. Quivogne, *Marcoussis*.
— Mme veuve Hubert Leboutte, née Theelen, *Anvers*.
— Mme veuve François Devos, née J. M. Vos, *Anvers*.
— Mme Van de Walle, *Binche*.
— Mme veuve Achille Claeys, née Van den Bergh, *Bruges*.
— M. Ferdinand-François E. Van Der Haeghen, *Gand*.
— Mlle Marie-Thérèse Vander Linden, *Goef-ferdingen*.
— Mlle Désirée de Wampe, *Hermalle-sous-Argenteau*.
— M. Bernard-Joseph Faucau, *Herstal*.
— Mme veuve Gustave Dumont, née M. I. Collignon, *Liège*.
— M. Gustave Maurissen, *Liège*.
— M. le Docteur Fernand Cornil, *Liège*.
— M. Joseph Lismonde, *Liège*.
— M. le chevalier Marie-Alphonse de Résimont de Bempt, *Moresnet*.
— Mlle Élise-Marie Cloquet, *Nivelles*.
— Mlle Sophie Lemaître, *Salzennes*.
— Mme Amélie-Henriette Fadeux, *Salzennes*.
— Mme veuve Joseph Demarteau, née Adèle Rigo, *Thier-à-Liège*.
— M. Lefebvre-Helbo, *Tournai*.
— M. Jules Pecters, *Tournai*.
— M. Joseph Girard, *Tournai*.
— M. Charles Maniquaire, *Tournai*.
— M. Mathieu Jacquinet, *Warrimont-Charneux*.
CANADA: M. Albert Turgeon, *Québec*.
— M. Joseph Côté, *Québec*.
— M. Joseph Harvey, *Saint-Jérôme*.
ITALIE: T. R. P. Ennemond Perrin, Supérieur Général de la Congrèg. des Missionnaires de la Salette, *Suse*.
— Rde Mère Marie-Emmanuel Ayné, des Religieuses Ursulines de Lyon, *Superga*.
— M. Alexandre Bressan, *Brusson*.
— Mme Catherine Duclair, *Champorcher*.
— Mme Catherine Jacquemot, *Châtillon*.
— M. J. J. Alby, *Issime*.
TURQUIE: Mme veuve Rose, née Schiffman, *Smyrne*.

Autres Pays.

†

- AMÉRIQUE: Mlle Rose-Marie de Porry, *New-York*.
ANGLETERRE: Sœur Anastasie Bandol, Religieuse Converse des Augustines du T. S. Cœur de Marie, *St-Leonards-on-Sea*.
BELGIQUE: Rde Sœur M. Madeleine de la Croix, de l'Ordre du T. S. Rédempteur, *Namur*.

Avec permission de l'Autorité Ecclésiastique.
Gérant: JOSEPH GAMBINO
Imprimerie S. A. I. de la Bonne Presse
Turin Cours Regina Margherita N. 176.